



Schéma directeur

Développement durable,
responsabilité sociétale
et environnementale

2025-2030

INTRO

En 1824, Joseph Fourier (Mathématicien, Physicien ; 1768-1830) proposa une première ébauche du principe de l'effet de serre. Il conclut dans son ouvrage Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires ⁰¹ :

La température du sol est augmentée par l'interposition de l'atmosphère, parce que la chaleur solaire trouve moins d'obstacles pour pénétrer l'air, étant à l'état de lumière, qu'elle n'en trouve pour repasser dans l'air lorsqu'elle est convertie en chaleur obscure.

Bien que Joseph Fourier n'ait pas encore identifié les gaz responsables de ce phénomène, ses découvertes posèrent les bases de la climatologie moderne.

Il fallut attendre 1960, pour que les premières prévisions d'un réchauffement planétaire voient le jour, et c'est en 1979 que se tint la première conférence mondiale sur le climat à Genève. En 1988 l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) créèrent le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La première Conférence des Parties (COP : Conference of the Parties) eu lieu à Berlin en 1995.

Aujourd'hui, les effets du réchauffement climatique se manifestent plus rapidement que prévu.

Le niveau moyen des mers a augmenté de plus de 15 cm depuis 1900, et la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère a grimpé de 40% depuis 1750. Et, les événements climatiques extrêmes sont en hausse tant en fréquence qu'en intensité.

Dans son 6ème rapport de synthèse ⁰² publié en mars 2023, le GIEC réaffirme l'origine anthropique du dérèglement climatique et souligne l'urgence absolue de réduire nos émissions pour éviter de dépasser un réchauffement de 1,5 degré, ainsi que les risques climatiques majeurs qui y sont associés. Comme le souligne Valérie Masson-Delmotte, ancienne co-présidente du groupe 1 du GIEC, ainsi que de nombreux experts en climatologie : « chaque tonne de CO₂ émise contribue au réchauffement. »

En parallèle, la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES), dans son rapport de 2019 alertait sur l'effondrement de la biodiversité :

La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier.

En effet, le taux d'extinction actuel est 8 à 100 fois supérieur au rythme naturel, principalement à cause des activités humaines.

Face à cette crise, la France et l'Union Européenne se sont engagées à réduire de 55% leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

⁰¹ Jean-Baptiste Joseph Fourier, Remarques générales sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires, Annales de Chimie et de Physique, n° 27, 1824

⁰² <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>

Cependant, le Haut Conseil pour le Climat (HCC) alerte régulièrement sur les retards accumulés par la France. Dans son dernier rapport, il souligne la nécessité de réduire de 5% par an les émissions de GES jusqu'en 2030 pour espérer atteindre ces objectifs. Au-delà des engagements, il faudra des décisions courageuses et des actions concrètes pour y parvenir.

Dans ce contexte, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a élaboré son Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'ESR⁰³. Publié en novembre 2022, ce plan détaille la contribution du MESR et de ses opérateurs (Universités, Ecoles, Organismes de Recherche) à l'effort national visant à respecter les engagements pris par la France en matière de transition écologique.

Sylvie Retailleau, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, souligne dans l'avant-propos du Plan-Climat :

J'ai bien conscience que les efforts qui vont être demandés à tous sont très significatifs. Mais il ne peut pas en être autrement au regard des enjeux auxquels nous faisons face, dans une période où il nous faut changer de rythme et de niveau d'engagement individuel et collectif pour parvenir à les relever.

L'objectif est donc de transformer de manière significative le contenu, les méthodes et les pratiques professionnelles liées à leurs missions en matière de recherche, d'innovation et de formation.

Cette transformation concerne également les métiers de leurs fonctions supports.

Ce schéma, tout en étant adapté aux spécificités de l'établissement, se doit d'être ambitieux et d'intégrer trois composantes obligatoires :

- la décarbonation des activités des établissements,
- la sobriété énergétique,
- la protection de la biodiversité.

La Rochelle Université, est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité environnementale, et a obtenu le Label DDRS en 2022. Poursuivant cette dynamique elle a élaboré ce schéma directeur « Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale » (DD&RSE). Ce schéma, détaillé dans ce document, repose sur les cinq axes du Label DDRS :

- la gouvernance,
- la formation,
- la recherche,
- l'environnement
- la politique sociale.

Il intègre des objectifs clés de réduction de l'empreinte carbone de l'Université, de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité. Des indicateurs sont associés aux actions définies, permettant de suivre leur mise en œuvre et d'ajuster le schéma directeur au cours des cinq prochaines années en fonction des résultats obtenus.

Le dérèglement climatique représente une menace directe pour le bien-être humain et pour la santé de notre planète. Il est donc essentiel d'accélérer nos actions afin de mieux anticiper les risques qu'il fait peser sur nos territoires.

03 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-sup-rieur-et-de-la-recherche-2022-28244.pdf>



SOMMAIRE

GOUVERNANCE 6

Ancrer la démarche DDRSE dans le pilotage de l'Université7

Créer de l'émulation autour des enjeux DDRSE et assurer la
pérennité du schéma directeur.....10

Agir sur le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale en
lien avec nos partenaires territoriaux..... 12

FORMATION16

Enseigner la transition écologique à la communauté universitaire en
lien avec la spécialisation LUDI de l'Université 17

Développer l'engagement étudiant22

et la vie étudiante22

RECHERCHE26

Consolider la stratégie de la recherche autour
des problématiques du développement durable
en zone littorale.....27

Poursuivre le dialogue entre la science et la société 30

Renforcer la mobilisation de l'expertise scientifique en appui aux
politiques publiques32

ENVIRONNEMENT36

Décarboner les déplacements de la communauté universitaire37

Renforcer l'adoption de modes de consommation plus durables 39

Décarboner les pratiques de la recherche : engagement des laboratoires dans la démarche labos 1point542

Poursuivre les actions en faveur de la sobriété et de la rénovation énergétique des bâtiments.....44

Etablir une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant..... 48

POLITIQUE SOCIALE..... 51

Promouvoir une politique d'égalité et de qualité de vie au travail (QVCT) au sein de l'Université52

Déployer une démarche GPEEC pour le développement des compétences des agents de l'Université et pour accompagner l'Université dans sa spécialisation scientifique autour des enjeux de développement durable55

Favoriser la réussite de toutes les étudiantes et tous les étudiants..... 58





Axe 1

GOUVERNANCE

Pour que la démarche Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE) soit véritablement transversale et efficace, la mise en œuvre du schéma directeur, à partir de janvier 2025, doit impliquer l'ensemble des parties prenantes internes de l'Université. Cette ambition implique un ancrage solide et un suivi rigoureux dans les instances de pilotage existantes, mais aussi une diffusion plus large de la démarche pour susciter une dynamique collective et faire vivre le schéma directeur à tous les niveaux.

Dans le cadre de son engagement DDRSE, La Rochelle Université joue également un rôle clé dans la transition écologique et sociétale de son territoire. En tant que membre du consortium La Rochelle Territoire Zéro Carbone, l'Université soutient les actions de la communauté d'agglomération de La Rochelle via des travaux de recherche. Elle peut également s'appuyer sur sa Fondation et sur divers projets développés ces dernières années pour renforcer son impact local et territorial.

Ancrer la démarche DDRSE dans le pilotage de l'Université

Voulue et portée politiquement par l'équipe présidentielle qui a désigné en son sein un vice-président référent, la démarche DDRSE repose, avant tout, sur un pilotage assuré par équipe présidentielle, composée du Président et de ses Vice-Présidents. Sur le plan opérationnel, elle est rattachée à la direction générale des services adjointe au pôle ressource, ce qui garantit sa transversalité au sein de l'Université. Elle s'articule autour d'un schéma directeur qui intègre le pilotage et le suivi des actions au sein des instances décisionnelles de l'établissement. Il s'agit d'impliquer les directions, les services et leurs relais politiques dans l'ensemble des domaines d'action de l'Université.

De plus la formation des membres des instances statutaires est essentielle pour éclairer leurs prises de décisions en tenant compte des enjeux de la transition écologique et sociétale. Cette approche renforcera la cohérence et l'efficacité des actions de l'Université. Enfin, un travail devra être mené pour identifier non seulement le rôle et la contribution des agents dans la mise en œuvre de la démarche DDRSE mais aussi les moyens qui y seront consacrés et les outils d'évaluation à déployer.

LES ACTIONS

Action 1 Confirmer la dimension stratégique et transversale du DDRSE

Action 2 Renforcer le pilotage du DDRSE

Action 3 Former les instances à la transition écologique

Action 4 Définir les moyens alloués à la transition écologique pour fixer des objectifs ambitieux

Action 1 : Confirmer la dimension stratégique et transversale du DDRSE

Afin de déployer la démarche dans toutes les activités de l'Université, le suivi du schéma directeur DDRSE (SD-DDRSE) sera effectué au sein de deux instances. Le pilotage politique sera réalisé lors du comité stratégique (CoStrat), par une revue transversale des projets, avec l'objectif d'assurer leur cohérence vis-à-vis de la démarche DDRSE engagée. Le suivi opérationnel des actions sera effectué dans les comités thématiques constitués actuellement de dix groupes coordonnant les travaux, et impliquant l'ensemble des services de l'Université. Ces comités thématiques sont en lien direct avec le CoStrat par des remontées ou descentes d'informations.



ÉCHÉANCE

Début 2025



PILOTAGE

Présidence /
Direction générale
des services / DDRS

Pour les arbitrages stratégiques, le CoStrat de l'établissement sera consulté. En fonction des sujets abordés et des contraintes réglementaires, leur validation sera soumise à l'appréciation du conseil d'administration (CA), de la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU), de la commission de la Recherche (CR) ou du Comité Social d'Administration d'Etablissement (CSAE).

Action 2 : Renforcer le pilotage du DDRSE



ÉCHÉANCE

Fin 2025



PILOTAGE

Présidence /
Direction générale
des services / DDRS

Pour garantir le déploiement et le suivi de la démarche DDRSE au sein de l'Université, les fiches de postes des agents de tous les services seront modifiées afin d'y inclure des missions en lien avec le SD-DDRSE.

Action 3 : Former les instances à la transition écologique

Dans le but d'assurer une transversalité et une cohérence de la démarche, à chaque nouvelle mandature, les nouveaux élus de toutes les instances seront formés aux enjeux de la transition écologique. Il s'agira, a minima, de leur présenter un état des lieux sur le changement climatique, ses impacts, les risques pour les systèmes naturels et humains, ainsi que les leviers d'actions pour l'Université. Ils seront également informés des actions déjà mises en place et celles prévues, lors de leur mandature, dans le cadre du SD-DDRSE.



ÉCHÉANCE


Début 2025




PILOTAGE

DDRS / Cabinet


Action 4 : Définir les moyens alloués à la transition écologique pour fixer des objectifs ambitieux



ÉCHÉANCE
2026



PILOTAGE
Direction des affaires
financières et des
achats publics



INDICATEURS
Budget dédié à la
transition écologique
dans le budget total de
l'Université

Pour obtenir une vision complète des ressources financières qu'elle consacre à la transition écologique, il est essentiel de procéder à une identification précise des dépenses allouées à ce domaine. Cette cartographie des financements permettra ensuite d'établir des indicateurs pertinents, afin de mesurer l'efficacité des investissements et leur impact sur la réduction de l'empreinte carbone de l'établissement. En se basant sur ces analyses, l'Université pourra mieux orienter ses ressources vers les actions les plus efficaces pour atteindre ses objectifs environnementaux. De plus, la politique relative aux marchés publics, qui contient des objectifs d'achats responsables, devra être déployée pour prendre en compte ces indicateurs en amont (voir axe 4, objectif 2).

Créer de l'émulation autour des enjeux DDRSE et assurer la pérennité du schéma directeur

Pour favoriser l'engagement durable de la communauté universitaire et pérenniser le schéma directeur DDRSE, il est important de mobiliser l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre opérationnelle des objectifs, leur suivi et leur amélioration continue. Cette approche facilite l'appropriation des enjeux de la transition écologique et sociétale. Ainsi, la proposition d'organiser des assises DDRSE a été intégrée à la feuille de route, offrant un espace collectif d'échanges et de réflexion.

Un autre levier essentiel pour renforcer la visibilité et l'impact du schéma directeur réside dans la consolidation du rôle des référents développement durable, un dispositif instauré depuis plusieurs années. Ces référents jouent un rôle clé dans la sensibilisation, l'accompagnement des actions concrètes et la diffusion des informations liées au DDRSE.

Enfin, pour garantir l'efficacité et la pérennité de la démarche, des indicateurs de suivi permettront une évaluation régulière et un ajustement des actions dans une logique d'amélioration continue.


LES ACTIONS

Action 1 Créer des assises DDRSE pour suivre, développer les actions du SD DDRSE et impliquer la communauté universitaire


Action 2 Renforcer le rôle et la légitimité des référents développement durable

Action 3 Assurer un suivi constant et garantir une évolution cohérente des indicateurs du schéma directeur DDRSE

Action 1 : Créer des assises DDRSE pour suivre, développer les actions du SD DDRSE et impliquer la communauté universitaire



ÉCHÉANCE
Début 2025




PILOTAGE
Présidence/DDRS


Il serait pertinent pour la nouvelle gouvernance de prévoir l'organisation d'assises DDRSE, dont la fréquence et la composition seront à définir. L'objectif de ces assises sera de proposer de nouvelles actions concrètes en lien avec les objectifs globaux du schéma directeur et d'évaluer les actions en cours ou terminées. Ce fonctionnement permettra d'ouvrir la réflexion au-delà de la gouvernance et ainsi impliquer un plus grand nombre d'acteurs de l'établissement.

Action 2 : Renforcer le rôle et la légitimité des référents développement durable

Les référents développement durable (DD), volontaires au sein de l'Université, sont des ambassadeurs de la politique DDRSE auprès de leurs collègues, des étudiantes et des étudiants. A la mise en place du SD-DDRSE, une nouvelle lettre de mission, sous couvert de leur supérieur hiérarchique (N+1) contribuera à mettre en avant leur rôle et légitimer leur engagement. Un temps dédié à leur implication (mise en place de projets, sensibilisation de la communauté universitaire...) sera défini. Afin de les faire monter en compétences, les référents DD pourront participer à divers séminaires ou réunions d'information, dans la limite d'une dizaine d'heures par an. Ces sessions leur seront proposées en fonction de leurs besoins et seront en adéquation avec leurs champs d'actions. Les compétences acquises et les actions menées par les agents seront valorisées lors des entretiens professionnels annuels. Des formations complémentaires pourront leur être proposées.




ÉCHÉANCE
Début 2025




PILOTAGE
DDRS

Action 3 : Assurer un suivi constant et garantir une évolution cohérente des indicateurs du schéma directeur DDRSE



ÉCHÉANCE
2025



PILOTAGE
Direction d'appui au pilotage stratégique / DDRS

Dans une démarche d'amélioration continue, le suivi des indicateurs est un levier essentiel. Il est nécessaire de structurer l'évaluation de ces indicateurs et de définir un cadre précis pour leur évaluations régulières, en les intégrant aux instances de pilotage telles que le CoStrat, les comités thématiques et les conseils centraux. Cette approche permettra non seulement d'évaluer l'efficacité des actions menées, mais aussi d'adapter le schéma directeur en fonction des résultats obtenus, garantissant ainsi une évolution cohérente et alignée avec les objectifs de transition écologique et sociétale.

Agir sur le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale en lien avec nos partenaires territoriaux

En tant qu'acteur clé sur le territoire rochelais, l'Université joue un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances liées au développement durable et à la responsabilité sociétale (DDRSE). Ainsi, pour intervenir efficacement sur des enjeux de transition écologique et sociétale, La Rochelle Université peut s'appuyer sur plusieurs atouts. Elle mobilise ses forces parmi lesquelles la Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques (DIDEV) ou sa Fondation comme interface avec le tissu socio-économique local afin de développer des projets en lien avec le DDRSE. Par ailleurs, son statut

de membre du consortium du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone lui permet de s'engager activement sur et d'apporter une expertise aux acteurs locaux grâce à ses recherches. De plus, sa contribution à la stratégie territoriale en matière d'enseignement supérieur constitue un levier significatif. Enfin, l'Université souhaite promouvoir la diffusion de ces pratiques sur le territoire dans le cadre d'une communication responsable.

LES ACTIONS

Action 1 S'appuyer sur la Fondation pour développer des projets en lien avec le DDRSE

Action 2 S'engager en tant que membre du consortium du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone

Action 3 Jouer un rôle pour le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire Rochelais

Action 4 S'engager pour une communication responsable

Action 1 : S'appuyer sur la Fondation pour développer des projets en lien avec le DDRSE

La Fondation La Rochelle Université a pour mission de contribuer à un « futur désirable » en soutenant les étudiants, la recherche et le partage des connaissances. Grâce aux dons de ses mécènes, elle finance des projets concrets autour de trois axes principaux :

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

La Fondation met en place des actions de solidarité, attribue des bourses, soutient l'engagement étudiant, favorise la mise en réseau et sensibilise aux enjeux de développement durable.


SOUTIEN À LA RECHERCHE

Elle finance des chaires de recherche, du matériel scientifique et des bourses pour les chercheurs, afin de promouvoir l'innovation et l'excellence académique.

PARTAGE DES CONNAISSANCES


La Fondation organise des conférences, participe à des événements de vulgarisation scientifique, soutient des initiatives visant à diffuser le savoir et contribue au rayonnement de l'Université.

En s'alignant sur les thématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE), la Fondation soutient divers projets destinés aux étudiants, tels que la Semaine étudiante de l'écologie et de la solidarité, le financement de fresques du climat et des initiatives de solidarité alimentaire. L'objectif de la Fondation et du DDRSE est de collaborer pour mettre en œuvre des projets en lien avec leurs missions respectives, afin d'amplifier leur impact, leur rayonnement et leur visibilité.



PILOTAGE

Fondation La Rochelle Université / DDRS



INDICATEURS

Nombre de projets en lien avec le DDRSE financé par la Fondation

Action 2 : S'engager en tant que membre du consortium du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone





PILOTAGE

Chargée de mission LRTZC en lien avec le directeur de la stratégie bas carbone de l'Agglo / DDRS

La Rochelle Université est membre fondateur du consortium du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone, aux côtés de quatre autres partenaires : la communauté d'Agglomération, la Ville de La Rochelle, le port Atlantique et Atlantech. Dans ce cadre, l'Université s'engage à entreprendre des actions visant à réduire son impact carbone, aspirant ainsi à devenir un modèle pour les acteurs socio-économiques de son territoire.

Sa contribution clé réside dans l'apport d'expertise, en s'appuyant sur ses recherches pour conseiller les acteurs publics dans la conduite de leurs actions. Sur son territoire, La Rochelle Université s'emploie à diffuser les connaissances relatives au développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE) afin d'éclairer les décisions concernant les enjeux climatiques, notamment à travers les actions de son projet PiA4 ExcellR. Ces deux axes seront approfondis dans la section dédiée à la recherche.

Action 3 : Jouer un rôle pour le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire Rochelais

La Rochelle Université a activement contribué à l'élaboration du nouveau Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) 2023-2027. Parmi les objectifs établis, l'Université adhère pleinement à l'ambition de devenir un Pôle Littoral Urbain Durable (LUD) d'envergure internationale. Cette démarche s'inscrit en parfaite cohérence avec sa spécialisation scientifique axée sur les enjeux du développement durable en zone littorale et souligne l'objectif de mobiliser les acteurs du territoire autour de cette thématique.

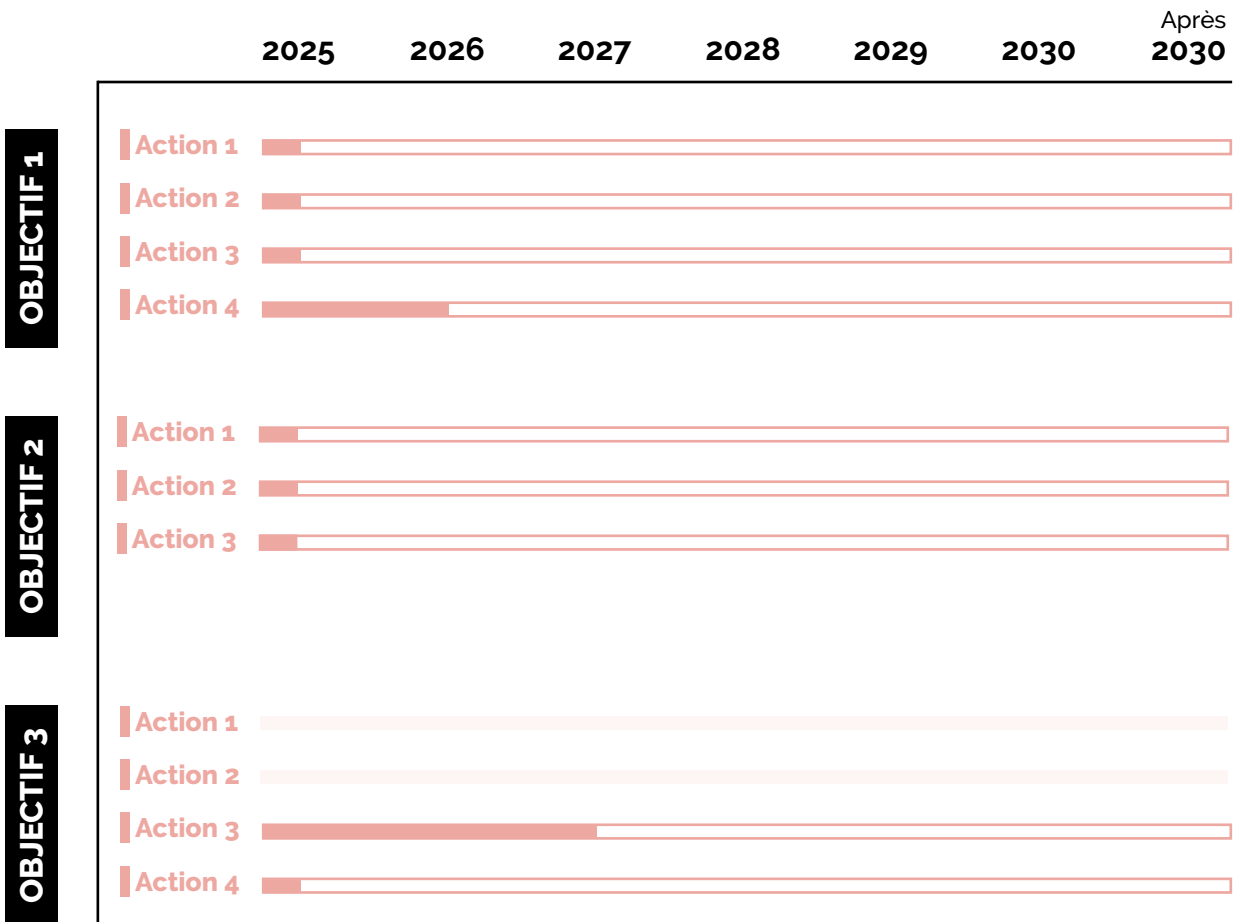


Action 4 : S'engager pour une communication responsable



En accord avec ses valeurs de sobriété numérique et d'éco-responsabilité, l'Université s'est associée à plusieurs acteurs de son territoire pour promouvoir une démarche collective axée sur la communication responsable. En collaboration avec les directions de communication de la Ville, de la communauté d'agglomération, de l'Office de Tourisme, du Grand Port Atlantique et d'Atlantech, l'Université participe à la rédaction d'un livre blanc qui présentera cette initiative de mobilisation collective. L'objectif de ce projet est d'inspirer d'autres communicants publics à adopter des démarches similaires à leur échelle.

TIMELINE





Axe 2

FORMATION

Depuis 2018, La Rochelle Université propose une offre de formation adaptée au profil, au parcours et au projet de chaque étudiant, grâce notamment à la combinaison de majeures et de mineures en licences, permettant aux jeunes d'explorer d'autres champs, disciplinaires et/ou professionnalisant, que ceux de leur mention principale. Elle a ainsi structuré horizontalement ses composantes sur le fondement des grades de Licence, master et doctorat. De plus, la spécialisation scientifique de l'établissement autour du Littoral Urbain Durable et Intelligent (LUDI) permet à l'offre de formation de se nourrir des travaux de recherche autour des problématiques environnementales centrées sur le littoral. Ainsi, l'objectif affirmé dans l'axe formation de ce schéma directeur est de développer une offre de formation en lien avec la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS). Elle sera construite lors de la prochaine habilitation en s'appuyant sur la stratégie de spécialisation de l'établissement. Plus largement, il s'agira d'étendre le nombre de formations formant enjeux de transition en impliquant l'ensemble de la communauté universitaire.

Enseigner la transition écologique à la communauté universitaire en lien avec la spécialisation LUDI de l'Université

La formation des étudiants aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) est inscrite dans le plan climat du MESR. La formation des étudiants de cycle licence nécessite aussi de former les enseignants sur ces thématiques. L'évolution de la formation initiale et continue est également indispensable pour l'évolution nécessaire des métiers liés à la transition écologique. Ainsi, l'Université a choisi de déployer des formations permettant de se diriger vers des métiers liés à la transition écologique tels que l'éolien offshore ou le ferroviaire. Elle est également lauréate d'un appel à projet visant à former les acteurs du monde socio-économique aux enjeux de la transition écologique en zone littorale.

La Rochelle Université souhaite s'appuyer sur sa spécialisation scientifique, pour développer ces formations. Tout d'abord par la création d'un socle commun destiné aux étudiants de licence 3. Puis en intégrant la TEDS dans les formations n'incluant pas cette thématique dans leurs unités d'enseignement disciplinaire. Ces actions seront développées à partir de 2025, avec comme objectif l'intégration complète dans la Nouvelle Offre de Formation qui sera mise en œuvre en septembre 2028. Enfin, des actions de formation en lien avec les schémas directeurs handicap et numérique responsable seront également proposées. Elles seront détaillées dans d'autres axes du schéma.

LES ACTIONS

Action 1 Créer et intégrer un socle commun Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS) dans la nouvelle offre de formation (NOF) pour les étudiants de licence

Action 2 Former les personnels enseignants et enseignants chercheurs aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable pour un développement soutenable


Action 3 Intégrer des enseignements à la transition écologique pour un développement soutenable dans le disciplinaire

Action 4 Former les personnels BIATSS aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable


Action 5 Former aux nouveaux métiers : créer un campus professionnel des métiers des énergies marines renouvelables et de la décarbonation des mobilités

Action 6 Intégrer les enjeux du LUDI dans l'offre de formation continue pour aider le monde socio-économique à agir pour la transition


Action 1 : Créer et intégrer un socle commun Transition Ecologique pour un Développement Sostenable (TEDS) dans la nouvelle offre de formation (NOF) pour les étudiants de licence



ÉCHÉANCE
2024-2025



PILOTAGE
DDRS / Coordinatrice de projet formation transition écologique




INDICATEURS
Nombre d'étudiants ayant suivi le parcours TEDS / Nombre d'étudiants inscrits au DU TRANSFERES


Dans le cadre du Plan climat, biodiversité et transition écologique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, un socle commun de 30h va être proposé aux étudiants de licence 3 à l'Université à partir de l'année 2024-2025. Cet enseignement fera l'objet de 3 crédits ECTS hors maquette en attendant son intégration dans la prochaine offre de formation en 2028. L'objectif est de concevoir ce socle commun en lien avec la spécialisation LUDI de l'Université. Pour ce module, dispensé principalement en distanciel asynchrone, il s'agira tout d'abord de faire le constat de l'état du climat et de la biodiversité, puis dans un second temps, d'aborder les solutions pour répondre au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. De plus, un projet de diplôme universitaire « DU TRANSFERES » complétera ce dispositif par une étape d'application des connaissances acquises par un engagement citoyen.

Action 2 : Former les personnels enseignants et enseignants chercheurs aux enjeux de la transition écologique pour un développement sustainable


Dans le cadre de la formation des étudiants à la TEDS, un programme de formation destiné aux enseignants de l'université sera mis en place. L'objectif principal est de tirer parti des ressources créées dans le cadre du socle commun de 30h pour le cycle licence, puis de les adapter aux besoins spécifiques de formation des enseignants et des enseignants-chercheurs. Ce dispositif sera déployé progressivement d'ici 2028, afin de préparer la nouvelle offre de formation et d'intégrer les enjeux de la TEDS dans les disciplines enseignées.



ÉCHÉANCE
2028




PILOTAGE
Direction des pédagogies innovantes




INDICATEURS
Pourcentage des personnels enseignants et enseignants-chercheurs formés à la TEDS

Action 3 : Intégrer des enseignements à la transition écologique pour un développement soutenable dans le disciplinaire




ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE

DDRS / Coordinatrice de projet formation transition écologique



INDICATEURS


Pourcentage de formations intégrant la transition écologique dans le disciplinaire

En complément du socle commun TEDS, la nouvelle offre de formation 2028 de l'Université devra intégrer les objectifs de transition écologique dans son cadrage. Le but étant d'appliquer les enseignements du socle commun TEDS à la discipline de l'étudiant et qu'il puisse donc appliquer ces principes dans son futur métier.

Pour cela, une cartographie des enseignements sera réalisée pour faire l'état des lieux des disciplines qui intègrent déjà ces enjeux et celles qui devront traiter la question à partir de l'offre de formation 2028.


Action 4 : Former les personnels BIATSS aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable

En cohérence avec la démarche engagée pour la formation des enseignants, le personnel administratif sera également sensibilisé aux enjeux de la transition écologique. La formation BA-BA Climat, accessible à l'ensemble des personnels durant leur temps de travail constitue une première étape qui devra être étendue à un plus large public. Une deuxième étape consistera à proposer une offre de formation à la transition écologique adaptée aux spécificités de chaque métier.




ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE


Direction des relations et des ressources humaines / DDRS



INDICATEURS


Pourcentage de membres du personnel ayant été formé à la TEDS

Action 5 : Former aux nouveaux métiers : créer un campus professionnel des métiers des énergies marines renouvelables et de la décarbonation des mobilités




BUDGET

Financement Région Nouvelle Aquitaine




ÉCHÉANCE

2025-2027



PILOTAGE

Nouveaux Coursus Universitaires



INDICATEURS

Nombre d'apprenants dans les dispositifs Ferrocampus

Pour accompagner l'émergence de nouveaux métiers liés à la transition écologique, La Rochelle Université s'est engagée dans la création de deux campus professionnels dédiés aux métiers d'avenir : le FERROCAMPUS, axé sur la décarbonation des mobilités et le développement du ferroviaire de demain, et CAPÉMARE, dont l'ambition est de former aux métiers liés aux énergies marines renouvelables, un enjeu majeur pour le territoire rochelais et la façade atlantique.


FERROCAMPUS

La Rochelle Université s'est associée à la Région Nouvelle Aquitaine, au lycée Bernard Palissy de Saintes, ainsi qu'à l'association Ferrocampus, qui rassemble une quarantaine de partenaires issus d'entreprises, de fédérations et d'organismes du secteur ferroviaire, pour répondre aux besoins croissants de formation et de qualification de ce domaine. En plus de l'implantation de ce campus à Saintes, le projet prévoit la création de deux licences professionnelles en alternance en 2025 et 2027, ainsi qu'une école d'ingénieurs ferroviaires à l'horizon 2027.




CAPÉMARE

Le Campus Professionnel des énergies Marines REnouvelables (CAPÉMARE) s'inscrit dans le développement exponentiel de l'éolien flottant en France et à l'étranger, impliquant la formation d'une main d'œuvre qualifiée aux compétences et aux métiers d'avenir de cette filière. Il est porté par un consortium regroupant La Rochelle Université (cheffe de file), la Région académique de Nouvelle-Aquitaine, le lycée maritime et aquacole de La Rochelle, l'entreprise Bluesign, et le Grand Port Maritime de la Rochelle. Le projet s'organise en trois axes visant tous les publics et les niveaux d'études, pré-bac jusqu'à bac+8, en formation initiale ou continue : un parcours de formation supérieure (le Master EOLE), un dispositif de professionnalisation (le cycle COMP'Eole) et une démarche d'acculturation professionnelle (le dispositif CAP'Eole). S'appuyant sur des expertises locales, CAPÉMARE vient répondre dans un premier temps au besoin urgent du parc éolien offshore d'Oléron dont la mise en service est prévue en 2032, mais porte en lui l'ambition de devenir un acteur incontournable de la filière de l'éolien flottant.




BUDGET

COMP / AMI CMA France 2030 (sollicité, en attente)




ÉCHÉANCE

2028 à 2030



PILOTAGE

Nouveaux Coursus Universitaires



INDICATEURS

Nombre d'apprenants dans les dispositifs CAPÉMARE

Action 6 : Intégrer les enjeux du LUDI dans l'offre de formation continue pour aider le monde socio-économique à agir pour la transition



BUDGET

EXCELLR'H



ÉCHÉANCE

2032



PILOTAGE

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques



INDICATEURS

Nombre de formations proposées en lien avec la transition écologique à destination des élus et agents territoriaux, nombre d'élus et d'agents territoriaux formés

En cohérence avec la spécialisation de l'établissement sur le Littoral Urbain Durable et Intelligent, l'Université souhaite développer son offre de formation continue à destination du monde socio-économique, en lien étroit avec ses laboratoires de recherche. L'un des axes du projet vise à développer des formations adaptées aux élus et agents territoriaux des zones littorales, en particulier sur les thématiques de la transition écologique et des risques littoraux. Dans un premier temps, une analyse a été menée en collaboration avec les acteurs socio-économiques et territoriaux afin d'identifier les besoins spécifiques en formation, permettant ainsi de concevoir le catalogue adapté.

Ce projet est soutenu financièrement par les projets ExcelLR et ExcelLR'H, issus des initiatives PIA 4 "Excellences sous toutes ces formes" qui visent à accélérer les stratégies de développement des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Développer l'engagement étudiant et la vie étudiante

Depuis 2023, l'Université s'est dotée d'un Schéma directeur de la vie étudiante intégrant de manière transversale les thématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale. Il fait suite à plusieurs années de soutiens aux initiatives étudiantes, notamment associatives. Ce schéma définit des orientations concernant la santé et le bien-être des étudiants, les projets à venir pour favoriser la réussite étudiante, la promotion des pratiques durables et leur engagement au sein des associations de l'Université et du territoire.

La Rochelle Université considère que l'engagement étudiant et la vie associative sont des composantes essentielles de l'expérience universitaire, contribuant à la formation d'une conscience citoyenne. L'engagement sous toutes ses formes participe ainsi au développement personnel des étudiants. La vie associative de l'Université repose déjà sur un socle solide d'associations étudiantes engagées sur les thématiques de la transition écologique et sociétale.

Cet axe de développement permettra de valoriser de nouvelles compétences et savoir-faire chez les étudiants, tout en leur offrant l'opportunité de s'investir dans des actions liées à la responsabilité sociétale.

LES ACTIONS

Action 1 Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi du Schéma directeur de la vie étudiante


Action 2 Renforcer le soutien à la vie associative et aux initiatives étudiantes à travers le FSDIE et le BzE

Action 3 Élaborer un référentiel des compétences pour valoriser l'engagement étudiant

Action 4 Mettre en place un statut officiel de l'étudiant engagé


Action 1 : Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi du Schéma directeur de la vie étudiante

Le schéma directeur vie étudiante, publié en 2023, vise à renforcer la politique de l'Université en matière de qualité de vie et de réussite étudiante. Il aborde notamment les enjeux liés à l'accueil des étudiants, à la vie culturelle et sportive, à l'engagement étudiant, à leur santé physique et mentale, à la mobilité, au logement, à la réussite académique et à la mobilité internationale. Les thématiques de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (DDRS) sont intégrées de manière transversale. Des actions visant à favoriser l'engagement étudiant, encourager la mobilité durable, lutter contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) et la précarité alimentaire seront ainsi déployées.




BUDGET

COMP + CVEC



ÉCHÉANCE

2024-2028



PILOTAGE

Direction des études et de la vie universitaire

Action 2 : Renforcer le soutien à la vie associative et aux initiatives étudiantes à travers le FSDIE et le B2E



PILOTAGE

DEVU / Chargée de l'engagement étudiant et associatif

L'Université considère la vie associative et les initiatives étudiantes comme un véritable complément à la formation académique. Les associations étudiantes de La Rochelle Université sont des acteurs essentiels du dynamisme de la vie étudiante sur le campus. Elles contribuent à l'épanouissement des étudiants et étudiantes, à leur qualité de vie, tant dans le cadre de leurs études qu'en dehors, tout en favorisant la

prise de conscience citoyenne. Elles participent activement à l'animation du campus et du territoire rochelais. L'Université souhaite reconnaître et encourager leur engagement en leur permettant de participer officiellement à la vie étudiante. Pour ce faire, une charte a été mise en place pour labéliser les associations étudiantes, leur offrant ainsi un soutien logistique et financier. De plus, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) accompagne chaque année plus de 30 projets, notamment autour des thématiques du Développement Durable et de Responsabilité Sociétale. En collaboration avec la Fondation La Rochelle Université, un prix Développement Durable est décerné au meilleur projet DDRS proposé dans le cadre du FSDIE, visant à encourager les initiatives étudiants sur ces enjeux. L'objectif est de maintenir et d'améliorer en continu ces dispositifs. Afin de valoriser l'engagement étudiant, l'Université met également en place un système de bonification, le Bonus Engagement Etudiant (B2E), applicable à la moyenne des étudiants et étudiantes investis bénévolement dans les associations ou au sein des instances universitaire.

Action 3 : Elaborer un référentiel des compétences pour valoriser l'engagement étudiant

Pour soutenir les étudiants dans la valorisation de leur engagement citoyen, un référentiel de compétences pour l'étudiant engagé est en cours de création. Cette valorisation vise à reconnaître les compétences, les connaissances et les aptitudes acquises grâce à cet engagement. Le référentiel fournira aux étudiants les outils nécessaires pour réfléchir sur les compétences et savoir-faire développés au cours de leurs activités associatives. Il sera destiné à tous les étudiants engagés ou débutant une expérience d'engagement.



ÉCHÉANCE

2025-2026



PILOTAGE

DEVU / Chargée de l'engagement étudiant et associatif



INDICATEURS

Nombre d'étudiant bénéficiant du statut

Action 4 : Mettre en place un statut officiel de l'étudiant engagé



ÉCHÉANCE

2025-2026

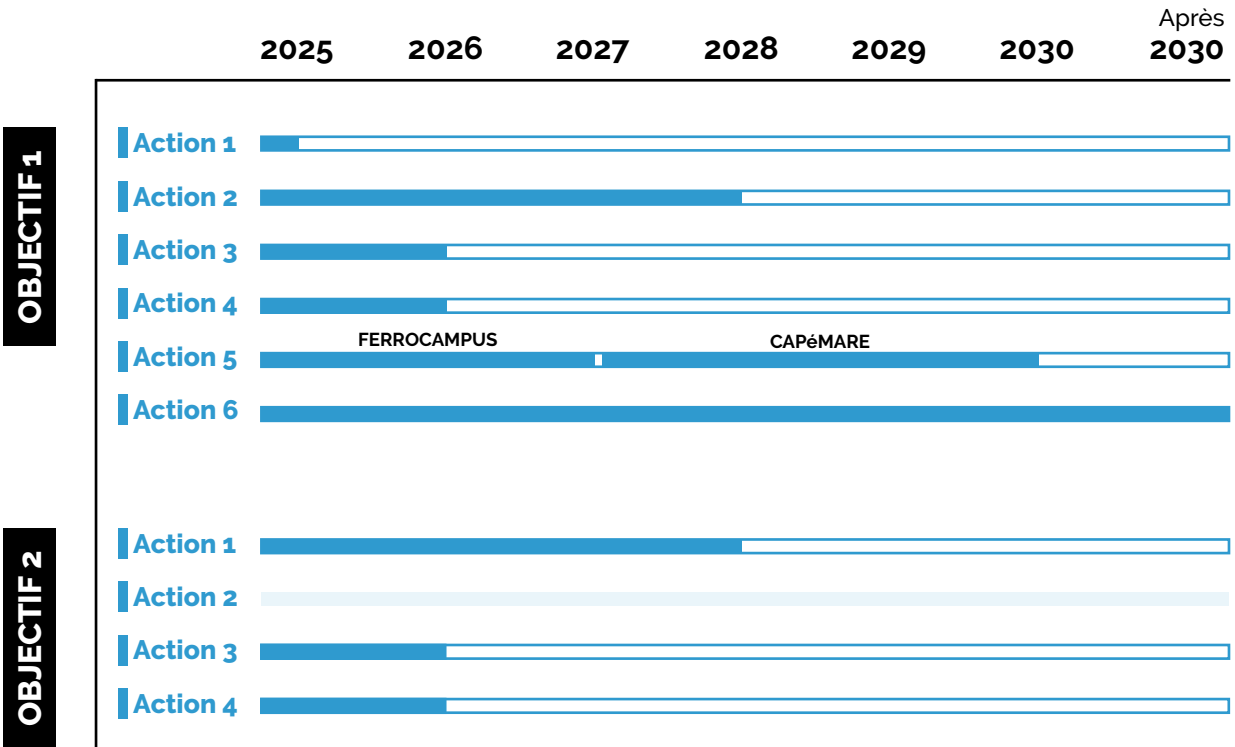


PILOTAGE

DEVU / Chargée de l'engagement étudiante et associatif

En complément de la valorisation des compétences de l'étudiant engagé, la création d'un statut spécifique pourrait encourager et faciliter l'engagement citoyen des jeunes. Ce statut permettra aux étudiants de l'Université de bénéficier d'aménagements dans leur emploi du temps, d'un accompagnement individuel, ainsi que d'une substitution de leur stage, sous réserve de validation par le responsable pédagogique de leur formation. Ce dispositif viendra compléter les statuts existants, notamment ceux du Diplôme Etudiant Entrepreneur (DEE) et du Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE), dans le but de soutenir des projets d'entrepreneux qui intègrent des valeurs environnementales.

TIMELINE





Axe 3

RECHERCHE

Depuis 2018, La Rochelle Université a adopté un projet de spécialisation centré sur le Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI), qui a conduit à la création de l'institut LUDI. L'ambition de cet Institut est d'explorer l'ensemble des questions scientifiques soulevées par les transitions et les défis sociétaux majeurs découlant de l'anthropisation du littoral. Une politique incitative favorise l'émergence de nouveaux questionnements scientifiques, notamment par une approche interdisciplinaire. Ces domaines d'expertises se déclinent en 4 axes : la transition environnementale, la transition énergétique, la transition numérique et les problématiques sociétales associées. Le projet ExcellR, prévu jusqu'en 2032 et remporté dans le cadre du PIA4 « Excellences sous toutes ces formes » renforce ce processus de spécialisation. Ces axes s'inscrivent également dans les objectifs définis dans l'axe recherche du schéma directeur DDRSE. Enfin, l'alliance européenne EU-CONEXUS, coordonnée par La Rochelle Université, vise à élargir cette spécialisation en abordant les problématiques de développement durable en zone littorale à l'échelle du continent européen.

Consolider la stratégie de la recherche autour des problématiques du développement durable en zone littorale

Pour répondre aux problématiques sociétales, qui sont au cœur de la spécialisation de la recherche lancée en 2018 et soutenue par le projet ExcellR et l'Université européenne EU-CONEXUS, plusieurs actions sont en cours. Une analyse des projets de l'Université, à travers le prisme des Objectifs de Développement Durable (ODD), a permis de montrer que ces activités de recherche liées aux ODD sur la lutte contre le dérèglement climatique, la vie aquatique et la vie terrestre (ODD 13, 14 et 15) sont les plus représentées. De plus, ces actions doivent se développer par le biais d'une recherche pluridisciplinaire, permettant l'émergence de solutions globales, seules à même de résoudre les grands défis de la protection du littoral.

Le développement de la stratégie de recherche axés sur les problématiques de développement durable en zone littorale s'inscrit dans les objectifs du schéma directeur DDRSE. Cela se traduira par le développement et le soutien de projets en lien avec cette spécialisation, ainsi qu'une animation scientifique renforcée grâce à la création prochaine de la Fédération CNRS LUDI.


LES ACTIONS

Action 1 Mettre en œuvre la Fédération LUDI pour renforcer l'intégration de projets transdisciplinaires sur les enjeux du développement durable en zone littorale


Action 2 Développer et soutenir les projets en lien avec le développement durable en zone littorale

Action 3 Veiller à ce que les futures orientations de la stratégie de recherche de l'établissement demeurent toujours en accord avec la transition écologique


Action 1 : Mettre en œuvre la Fédération LUDI pour renforcer l'intégration de projets transdisciplinaires sur les enjeux du développement durable en zone littorale




BUDGET
Financement
Université et
CNRS



ÉCHÉANCE
2025



PILOTAGE
Directeur de la
fédération LUDI




INDICATEURS
Nombre d'actions
interdisciplinaires
menées

La Fédération de recherche de l'Institut LUDI a été créée en 2024 en partenariat avec le CNRS. Impliquant l'ensemble des laboratoires de recherche de l'Université, elle vise à promouvoir des projets transdisciplinaires autour des enjeux du développement durable en zone littorale. Structurée autour des thématiques du LUDI, la fédération concentrera sur deux axes prioritaires : la biodiversité et le changement climatique, appliqués aux zones littorales. Pour encourager la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, plusieurs volets seront mis en œuvre : un socle d'animation scientifique visant à créer des espaces d'échanges entre les chercheurs, ainsi qu'un volet axé sur la présentation des travaux de recherche aux collectivités locales. La fédération a également pour objectif de favoriser la formation par la recherche, en attirant des talents internationaux autour des enjeux du LUDI et en développant la coopération internationale dans ce domaine. Enfin, elle vise à créer une mutualisation des plateformes de recherche inter-laboratoires.


Action 2 : Développer et soutenir les projets en lien avec le développement durable en zone littorale

Pour développer et soutenir les projets liés au développement durable en zone littorale, l'Institut LUDI a intégré cet aspect dans tous les appels à projets internes de l'établissement dans le domaine de la recherche. Que ce soit pour le soutien aux projets de recherche interdisciplinaires, l'organisation de colloques et de conférences, ou les actions de culture scientifique, il est demandé au porteur de projets de se positionner sur cette thématique et d'expliquer comment leur initiative contribue à la dynamique scientifique de l'établissement, axé sur le littoral urbain durable intelligent. De plus, afin d'adopter une approche globale et englobante, les projets ExcellLR, UCLR, EU-DOCS for SmUCS, ainsi que l'université européenne EU-CONEXUS dont l'établissement fait partie, sont tous orientés vers la même thématique : le LUDI. Ces différents projets permettront notamment, dans les années à venir, le recrutement de doctorants, post doctorants ou enseignants-chercheurs contractuels, renforçant ainsi cette spécialisation.


Dans les prochaines années, et en particulier dans le cadre de la mise en œuvre des divers projets pour lesquels l'établissement a été lauréat, l'objectif est de poursuivre, affiner et renforcer cette spécialisation afin de répondre de manière adéquate aux problématiques soulevées par cette thématique. Le soutien de l'établissement pourra néanmoins évoluer en fonction de nouvelles thématiques susceptibles d'émerger.



BUDGET
Horizon Europe, ANR,
Région NA, CD17,
CDA et financement
Université

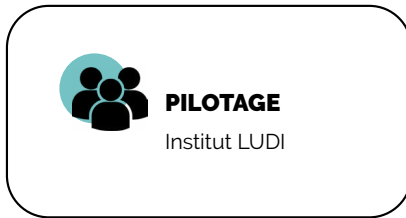


PILOTAGE
Institut LUDI, Service
accompagnement
et coordination
scientifique



INDICATEURS
Nombre de projets
financés et montants
alloués à ces projets

Action 3 : Veiller à ce que les futures orientations de la stratégie de recherche de l'établissement demeurent toujours en accord avec la transition écologique



Au cours des cinq prochaines années, période de mise en oeuvre de ce SD-DDRSE, la stratégie de recherche de l'établissement est susceptible d'évoluer. Cette action a pour objectif de s'assurer que les futurs axes de recherche, et les projets qui y sont associés demeurent en adéquation avec les objectifs de ce schéma directeur.

Ces projets devront rester alignés avec les trajectoires climatiques et les mesures de protection de la biodiversité qui sont indispensables à la transition écologique. Des réflexions seront engagées pour élaborer, en collaboration avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs, un code de déontologie visant à garantir que leurs projets de recherche et d'innovation intègrent pleinement les enjeux environnementaux et climatiques.

Poursuivre le dialogue entre la science et la société

L'Université joue un rôle de premier plan dans la diffusion de connaissances scientifiques au sein de la société. Dans le cadre de sa spécialisation sur les enjeux du développement durable en zone littorale, La Rochelle Université met en place des dispositifs pour accompagner les chercheurs dans la vulgarisation de leurs travaux. Ces initiatives visent également à attirer un public souvent éloigné des musées et lieux culturels.

Ces projets ont été impulsés par l'obtention du Label Science Avec et Pour la Société, en 2022, ainsi que par le projet ExcelLR dédié à l'impact sociétal de l'Université et son ancrage territorial. Enfin l'Université organise chaque année la Fête de la science pour favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens.

LES ACTIONS

Action 1 Promouvoir la science auprès du grand public

Action 2 Soutenir les projets science et société

Action 1 : Promouvoir la science auprès du grand public

Dans le cadre du projet ExcelLR, un espace de vulgarisation scientifique et de mise en lumière des travaux de recherche de l'université a ouvert ses portes en juillet 2024. Baptisé comm'on lab, son objectif est de favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés au développement durable en zone littorale, au climat, à l'océan et à la transition vers un territoire zéro carbone. Le comm'on lab comprend plusieurs espaces dédiés aux expositions, aux expérimentations, ainsi qu'aux rencontres et conférences. En outre, un musée itinérant, le NANOmusée, a été créé dans le cadre de la labellisation Science Avec et pour la Société. Ce dispositif « hors les murs » du comm'on lab a pour but de diffuser la recherche auprès de publics souvent éloignés des sciences. Eco-conçu et open source, il favorise la vulgarisation de la science à travers le prisme de l'art. Ces deux initiatives visent à toucher un large public, à créer des espaces de dialogues entre la science et la société, à expliquer la nature de la recherche universitaire, et à sensibiliser aux enjeux du développement durable en zone littorale. Le comm'on lab doit également permettre d'accompagner les chercheurs de l'université dans l'acquisition de compétences en médiation et en démarche participative.



BUDGET

ExcelLR/SAPS



ÉCHÉANCE

NANOmusée : 2025
comm'on lab : 2032



PILOTAGE

Cellule Science et Société



INDICATEURS

Fréquentation du comm'on lab, nombre de visiteurs et de jours d'exposition du NANOmusée.

Action 2 : Soutenir les projets science et société



BUDGET

ExcelLR



ÉCHÉANCE

2032



PILOTAGE

Cellule Science et Société



INDICATEURS

Nombre de projets financés sur ces appels à projets

À travers trois appels à projets (AAP) internes, la cellule Science et Société accompagne la recherche LUDI dans ses interactions avec la société. L'appel à projet Science 4All vise à diffuser les résultats des recherches auprès des citoyens, avec le soutien d'experts en médiation scientifique. Deux autres appels, "Résidences Art et Science et Festival ZERO1", ont pour objectif de créer des ponts entre l'art, la science et la participation citoyenne. Ces dispositifs sont proposés au-delà du campus, et associent parfois des acteurs locaux tels que l'association rochelaise ESCAL'océan. L'action inclut le lancement biannuel de l'appel à projets (APP) Science4All dès 2023, l'AAP Festival ZERO1 annuel à partir de 2024, et l'AAP Résidence Art et science, biannuel à partir de 2025.

Renforcer la mobilisation de l'expertise scientifique en appui aux politiques publiques

L'ancrage territorial de La Rochelle Université lui permet de tisser des liens constants avec les décideurs publics. En tant que membre du consortium La Rochelle Territoire Zéro Carbone, l'Université, à travers ses laboratoires, collabore étroitement avec l'Agglomération de La Rochelle pour accompagner et accélérer la transition écologique à l'échelle locale.

Par ailleurs, grâce au projet Urban and Coastal Lab La Rochelle (UCLR), qui permet d'agréger sur une plateforme unique des données scientifiques pour les rendre exploitables par les politiques publiques, l'Université réaffirme son engagement en faveur de la science ouverte et collaborative. Cette démarche vise à mettre les résultats de la recherche au service des gestionnaires territoriaux, et des décideurs locaux, pour une gestion durable et résiliente des zones littorales.

LES ACTIONS

Action 1 Accompagner la transition écologique et sociale du territoire

Action 2 Valoriser les données et les outils numériques de la recherche pour un littoral durable

Action 3 Développer un observatoire de la mobilité pour La Rochelle Université avec l'appui d'un groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité durable

Action 1 : Accompagner la transition écologique et sociale du territoire



BUDGET

PIA4 LRTZC



ÉCHÉANCE

2027



PILOTAGE


Chargée de mission LRTZC en lien avec le directeur de la stratégie bas carbone de la communauté d'Agglomération de La Rochelle.

En tant que membre du consortium, La Rochelle Université contribue activement au projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone 2040. Les recherches menées à l'Université contribuent aux politiques publiques dans des domaines variés tels que la participation citoyenne, le «carbone bleu», le bâti durable, les boucles énergétiques, la mobilité, l'alimentation, le numérique responsable et le tourisme durable. Dans les années à venir, l'objectif sera d'intensifier ces collaborations. Pour y parvenir, la création d'un GIEC local pourrait être envisagée. Ce groupe d'experts pourrait accompagner des initiatives majeures comme l'élaboration d'un schéma directeur d'adaptation au changement climatique prévu pour 2025. Parallèlement, l'université souhaite améliorer l'accès aux financements des allocations doctorales, versées par la communauté d'agglomération de La Rochelle et le département de la Charente Maritime, pour renforcer les synergies entre les recherches universitaires et les enjeux territoriaux, transformant ainsi La Rochelle en véritable laboratoire vivant (living lab).




Action 2 : Développer un observatoire de la mobilité pour La Rochelle Université avec l'appui d'un groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité durable

Le groupe interdisciplinaire de recherche Bluebility, constitué en 2022 à La Rochelle Université, réunit des chercheurs en sciences de gestion, géographie et informatique. Il s'inscrit dans le champ de la mobilité durable et de l'évolution des comportements en matière de déplacements quotidiens ou touristiques. Une partie des études menées prend l'Université elle-même comme terrain d'expérimentation, ce qui permet de réaliser des enquêtes sur la mobilité au sein de l'établissement, d'analyser les résultats et de mettre en œuvres des expérimentations visant à réduire l'impact environnemental de l'Université. L'objectif est donc de renforcer les collaborations entre le groupe Bluebility et la cellule DDRS de l'Université pour poursuivre les enquêtes sur les pratiques de mobilité de la communauté universitaire, proposer des actions concrètes pour encourager la mobilité durable et travailler en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sur ces enjeux. Un premier bilan de cette initiative sera réalisé en 2027, en fonction des objectifs fixés, afin d'évaluer les progrès et d'affiner les actions pour une mobilité toujours plus respectueuse de l'environnement.




ÉCHÉANCE

2025-2027



PILOTAGE

Chercheurs du groupe Bluebility, DDRS



INDICATEURS

Réalisation d'enquêtes mobilités, actions mises en place pour favoriser la mobilité durable



Action 3 : Valoriser les données et les outils numériques de la recherche pour un littoral durable



BUDGET

ExcelLR / Dialogue stratégique de gestion / COMP / Département 17



ÉCHÉANCE

2032



PILOTAGE

VP Recherche / Direction de la recherche / cheffe de projets UCLR

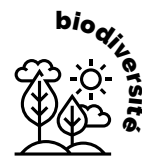


INDICATEURS

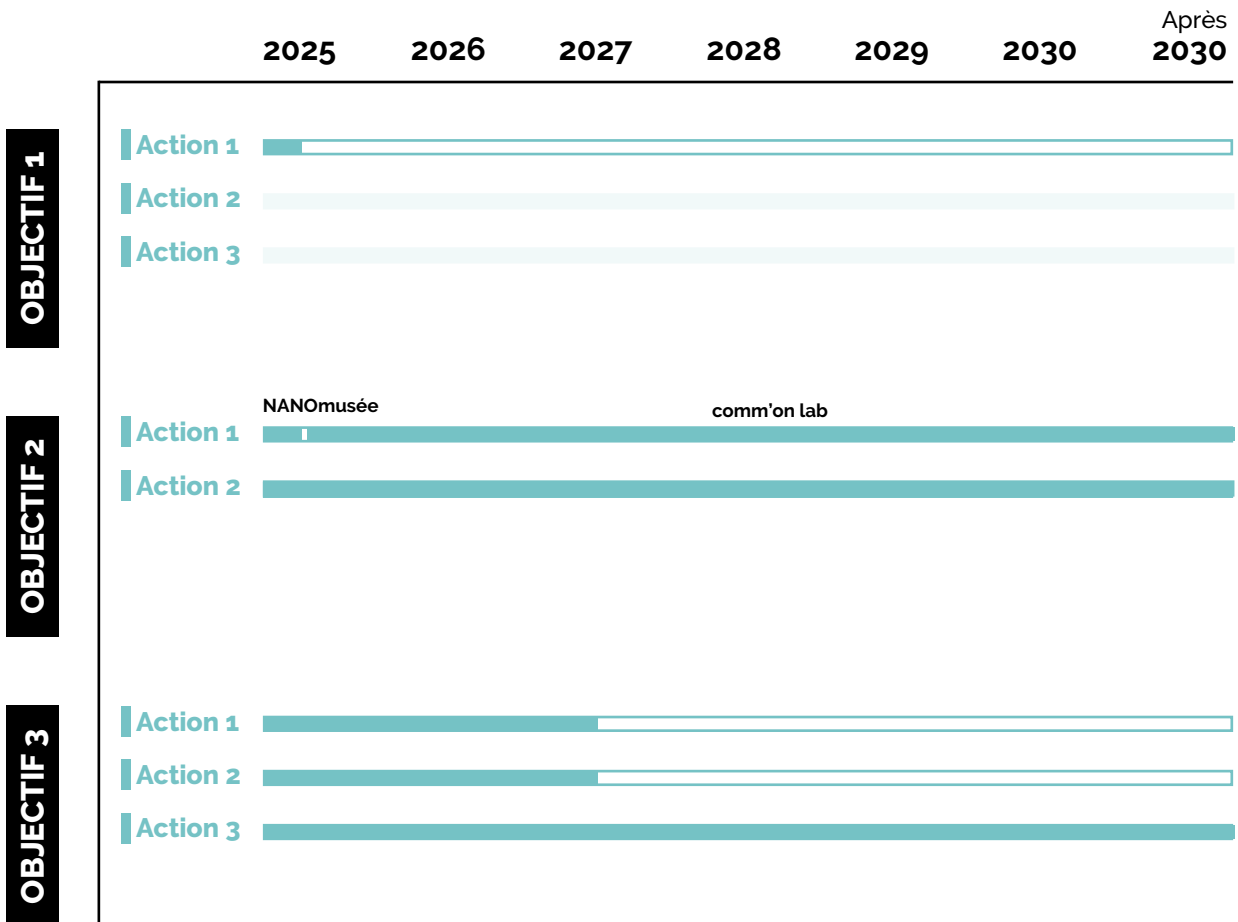
Mise en place du projet UCLR, volume de données, nombre d'outils

Le projet Urban & Coastal Lab La Rochelle (UCLR), inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir "ExcelLR", vise à créer une plateforme dédiée à la mutualisation, l'exploitation et la valorisation de données, de modèles et d'outils numériques issus des différents laboratoires de recherche de La Rochelle Université. Ce projet a pour ambition de fournir une vision intégrée, globale et pluridisciplinaire du littoral et de ses enjeux pour accompagner la gestion et la conduite des politiques publiques en zone côtière, soumis aux pressions anthropiques et climatiques. À court terme, l'objectif est de mettre en place une politique commune de gestion des données en déployant un catalogue UCLR, pour centraliser les données, les outils existants et collecter de nouvelles productions issues des projets en cours. À moyen terme, la plateforme visera à visualiser et partager les premières données à travers des cas d'études concrets, tout en encourageant les collaborations pluridisciplinaires. Parmi les thématiques abordées figurent la qualité environnementale des zones littorales, l'attractivité des ports ou encore la mobilité dans les villes côtières. À long terme, le projet prévoit l'intégration d'outils d'analyse avancés, tels que des jumeaux numériques, afin de valoriser les résultats de la recherche et de soutenir la prise de décision en matière de gestion durable des territoires côtiers.

Guidé par les principes de la science ouverte (partage des données, transparence, réutilisation des résultats de recherche), UCLR ambitionne de devenir un outil accessible, à la fois pour les chercheurs et les décideurs locaux, afin de contribuer à une gestion éclairée et durable des territoires littoraux.



TIMELINE





Axe 4

ENVIRONNEMENT

Cet axe constitue le pilier central de la politique Développement Durable et Responsabilité Sociétale de l'Université. Le schéma directeur DDRSE renforce la politique volontariste et ambitieuse initiée dès 2016, notamment à travers le projet Smart Campus, qui a marqué la première étape d'engagement vers un campus durable. Ce projet a vu la mise en œuvre des premiers plans d'action pour réduire l'impact carbone de l'Université, promouvoir la mobilité durable ou favoriser un numérique responsable.

Afin d'atteindre les objectifs nationaux et européens en matière de lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, l'Université doit accentuer ses efforts à long terme. Elle s'engage ainsi à poursuivre une stratégie de décarbonation, de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité. Les objectifs et ambitions présentés dans cet axe seront concrètement déclinés dans un plan d'action, élaboré au premier semestre 2025 par des groupes de travail composés des services supports. Ce plan s'appuiera sur les résultats des ateliers de consultation, organisés en juin 2024, auxquels ont participé des membres volontaires du personnel, autour des thématiques de la décarbonation et de la biodiversité. Enfin, l'Université évaluera régulièrement ses progrès grâce à un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et un suivi rigoureux de l'avancement des objectifs définis dans les différents plans d'action.

Décarboner les déplacements de la communauté universitaire

En 2023, la mobilité représentait la principale source d'émissions dans le bilan carbone de La Rochelle Université, avec **32% des émissions liées aux déplacements domicile-Université** et **14% aux déplacements professionnels**. Il s'agit donc d'un levier essentiel pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'établissement.

Concernant la mobilité domicile-Université, premier poste d'impact, l'Université, a participé au projet de certificats d'économie d'énergie (CEE), "Agremob" (2019-2023), en collaboration avec divers acteurs territoriaux. Ce projet visait à encourager des changements de comportement en matière de mobilité. L'Université a financé plusieurs actions clés : mise en place d'ateliers de réparation de vélos, augmentation du nombre d'arceaux pour vélos, campagnes de sensibilisation à l'utilisation de modes de transports durables, et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ces initiatives ont contribué à la création d'un groupe de recherche sur la mobilité durable (voir action axe 3, objectif 3) faisant du campus un terrain d'expérimentation, avec l'ambition de créer un observatoire de la mobilité et qui a contribué à l'adoption d'un plan de mobilité durable en 2023. Les déplacements professionnels, constituent également un levier important pour réduire l'empreinte carbone de l'Université. Suite au premier bilan carbone réalisé en 2022, des actions de sensibilisation ont été mises en œuvre : création d'un calculateur d'impact des missions professionnelles, encouragement à utiliser le train pour les trajets en France métropolitaine et vers certains pays frontaliers, etc.

Les mobilités quotidiennes et professionnelles ont été au cœur des discussions lors des ateliers de consultations réalisés au début de l'élaboration du schéma directeur DDRSE. Ce dernier, en lien avec le plan de transition prévu pour 2025, devra intensifier les actions afin d'aligner l'Université sur la trajectoire de décarbonation fixée par l'État.

2023

BILAN GES

32 %

14 %

La Rochelle Université

LES ACTIONS

Action 1 Promouvoir la mobilité durable pour les trajets domicile-Université à travers le déploiement du plan de mobilité

Action 2 Réduire l'impact carbone des déplacements professionnels



Action 1 : Promouvoir la mobilité durable pour les trajets domicile-Université à travers le déploiement du plan de mobilité

En 2023, La Rochelle Université a adopté son premier plan de mobilité durable, couvrant à la fois les déplacements domicile-Université et les trajets entre les sites du campus, impliquant l'ensemble de la communauté universitaire. A cette époque, la répartition des modes de transport se déclinait ainsi : 43% à pied, 21% en voiture, 19% en transports en commun, 14% à vélo et 3% par d'autres moyens. Ce plan d'action, prévu sur trois ans, s'articule autour de quatre axes principaux : faciliter l'accès au campus en encourageant les mobilités douces, durables et actives, promouvoir l'usage des transports en commun, limiter l'usage individuel des véhicules à moteur thermique, et favoriser la mobilité durable pour les trajets entre les sites du campus. L'objectif est de poursuivre le déploiement des actions internes et en partenariat avec les acteurs territoriaux identifiés. Des enquêtes seront régulièrement menées auprès de la communauté universitaire pour suivre l'évolution des comportements. En collaboration avec le groupe de recherche Bluebility, l'analyse des résultats permettra non seulement de suivre les progrès, mais aussi d'ajuster les actions afin d'accroître la part des mobilités durables dans les trajets domicile-Université. En complément, les consultations menées dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur DDRSE viendront enrichir et affiner les actions prévues.



BUDGET

Financement de l'Université



ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE

Développement Durable et Responsabilité Sociétale



INDICATEURS

Progression de l'usage des modes de transport durables pour les trajets domicile-Université

Action 2 : Réduire l'impact carbone des déplacements professionnels



ÉCHÉANCE

1^{er} semestre 2025



PILOTAGE

Développement Durable et Responsabilité Sociétale



INDICATEURS

Évolution des émissions liées aux déplacements professionnels

En 2023, les déplacements professionnels représentaient 14% des émissions de gaz à effet de serre de l'Université, l'avion contribuant à 56% de ces déplacements, mais générant 81% des émissions associées. Le nouveau plan de transition, qui sera défini au premier semestre 2025, devra intégrer des actions spécifiques pour réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels. Ces objectifs devront s'aligner avec la circulaire "Service publics écoresponsable" de l'Etat, qui encourage le recours à des modes de transports bas carbone ou à la visioconférence. Un groupe de travail, rassemblant les directions concernées et les laboratoires de recherche sera chargé de formuler des mesures concrètes en vue de leur adoption au premier semestre 2025. Ce groupe s'appuiera sur les réflexions issues des ateliers de consultation organisés dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur DDRSE.



Renforcer l'adoption de modes de consommation plus durables

Les achats et immobilisations, en particulier dans le secteur du numérique, constituent une part significative des impacts environnementaux de l'Université. En 2023, **les achats représentaient 28% des émissions de gaz à effet de serre**, tandis que **les immobilisations en représentaient 11%**. Ces enjeux sont donc cruciaux pour atteindre les objectifs de décarbonation des activités de l'Université. Cette même année, l'Université a adopté une nouvelle politique d'achats, visant à promouvoir des pratiques d'achats socialement et environnementalement responsables.

Parallèlement, un schéma directeur sur le numérique responsable a été mis en place, soulignant l'importance d'une consommation plus durable.

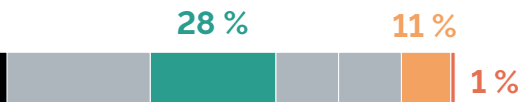
Bien que **la gestion des déchets ne compte que pour 1%** des émissions de gaz à effet de serre, il est essentiel de considérer les impacts environnementaux plus larges qu'elle peut engendrer, tels que la pollution, l'épuisement des ressources et les effets sur la biodiversité.

De plus, les actions concrètes destinées à réduire l'impact des achats doivent être intégrées de manière significative dans le plan de transition de l'Université.

2023

BILAN GES

La Rochelle Université



LES ACTIONS

Action 1 Implémenter une politique d'achats responsables et définir des objectifs de décarbonation

Action 2 Mettre en œuvre le schéma directeur pour un numérique responsable

Action 3 Optimiser la gestion des déchets et définir des objectifs de réduction



Action 1 : Implémenter une politique d'achats responsables et définir des objectifs de décarbonation

En 2023, les achats représentaient 27% du bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Université, auxquels s'ajoute une partie des 11% liés aux immobilisations. Ainsi, la gestion des achats et des marchés publics constitue un levier essentiel pour réduire l'impact environnemental de l'établissement. La politique des achats, adoptée en 2023 intègre les objectifs et engagements de l'Université en matière d'achats responsables, complétée par une charte des achats responsables votée en 2020. Pour déployer cette stratégie, plusieurs leviers peuvent être activés : intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics, former les équipes chargées des achats importants, et veiller à la sobriété dans les acquisitions. Un groupe de travail sera constitué pour proposer des mesures de réduction de l'impact carbone des achats, en s'appuyant sur la politique achat dans le cadre du plan de transition. Ce groupe identifiera également les marchés à créer ou renouveler, en mettant l'accent sur ceux ayant un fort impact environnemental. Les propositions issues des ateliers de consultations pourront également être intégrées à cette démarche.



ÉCHÉANCE

1^{er} semestre 2025



PILOTAGE

Direction des Affaires Financières et des Achats Publics / DDRS



INDICATEURS

Réduction de l'empreinte carbone liée aux achats

Action 2 : Mettre en œuvre le schéma directeur pour un numérique responsable

Le schéma directeur du numérique responsable de La Rochelle Université, adopté en 2023, s'articule autour de cinq axes principaux : établir une gouvernance dédiée au numérique responsable ; promouvoir une recherche et une innovation collective sur ces thématiques ; sensibiliser, former et communiquer autour de ces enjeux ; poursuivre les efforts dans la gestion du parc informatique et enfin, mesurer, évaluer et améliorer les actions entreprises. L'un des axes majeurs concerne la réduction de l'impact environnemental du numérique notamment par l'allongement de la durée de vie des équipements, l'usage de matériel reconditionné, et l'adoption de pratiques énergétiques plus sobres. Ces actions seront précisées dans le plan de transition de 2025. Cependant, le schéma directeur ne se limite pas à la décarbonation. Il intègre des objectifs plus larges tels que la formation des étudiants et le développement de la recherche sur le numérique responsable et l'accessibilité numérique.



ÉCHÉANCE

1^{er} semestre 2025



PILOTAGE


DDRS / GT Numérique responsable



INDICATEURS


Nombre de mesures du SD Numérique Responsable mises en œuvre

Action 3 : Optimiser la gestion des déchets et définir des objectifs de réduction




ÉCHÉANCE

1^{er} semestre 2025



PILOTAGE

DPaL / DHSE /
DDRS



INDICATEURS

Quantité de déchets
produits, par type de
déchets

Les actions concernant la gestion des déchets à l'Université s'articulent autour de deux axes : améliorer la gestion des déchets existants et réduire leur volume. En matière de gestion, il conviendra de renforcer le tri des déchets ménagers et recyclables, ainsi que d'organiser, à l'échelle de l'établissement, la collecte et le tri des déchets compostables. Cela impliquera la mise en place de dispositifs de tri plus clairs et accessibles, accompagnés d'une sensibilisation accrue de la communauté universitaire. Pour réduire la quantité de déchets produits, l'intégration de clauses responsables dans certains marchés à forts impacts, tels que les distributeurs de boissons et de nourriture ou les services de traiteur, constituera un levier clé. De plus, l'adoption d'un guide des événements éco-responsables en 2025, intégrant des pratiques de réduction et de gestion des déchets renforcera ces actions. Quant aux déchets biologiques et chimiques,

une réflexion spécifique devra être engagée par leurs producteurs pour en réduire la quantité. Un plan d'action global sur la gestion et la réduction des déchets sera établi en 2025 en concertation avec les services concernés. Ce plan couvrira les déchets ménagers, recyclables, dangereux, électroniques (DEEE), ainsi que le mobilier.



Décarboner les pratiques de la recherche : engagement des laboratoires dans la démarche labos 1point5

Dans le cadre des objectifs de décarbonation de l'établissement, les laboratoires doivent également s'engager à réduire leur impact carbone. Ainsi, depuis 2023 une personne référente a été nommée dans chaque laboratoire afin de faire le lien avec la politique DDRSE de l'établissement.

Ces coordinateurs Labos 1point5 ont pour mission de réaliser le bilan carbone de leur entité, puis d'organiser une concertation interne visant à identifier et à mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des émissions au sein de leurs laboratoires.

LES ACTIONS

Action 1 Evaluer et suivre l'empreinte carbone des laboratoires

Action 2 Mettre en place un plan d'action DDRSE

Action 1 : Evaluer et suivre l'empreinte carbone des laboratoires

Le calcul de l'empreinte carbone des laboratoires va permettre de définir des actions de réduction de leur impact. En 2023, grâce à l'outil GES 1point5 développé par le CNRS, les laboratoires ont effectué une première évaluation de leur empreinte carbone. La phase suivante consiste à définir des mesures concrètes de réduction. Ces actions seront ensuite réévaluées lors d'un nouveau calcul pour en mesurer l'efficacité. Par ailleurs, le bilan global des émissions de GES de l'Université servira également de référence pour orienter les initiatives des laboratoires.



ÉCHÉANCE

Point d'étape annuel après chaque évaluation



PILOTAGE

DDRS /
Coordinateurs
labos 1point5



INDICATEURS

Evolution de
l'empreinte carbone
des laboratoires

Action 2 : Mettre en place un plan d'action DDRSE



ÉCHÉANCE

1^{er} trimestre 2025



PILOTAGE

DDRS /
Coordinateurs
labos 1point5



INDICATEURS

Efficacité des
mesures proposées
par les laboratoires

Sur la base du calcul de leur empreinte carbone, les laboratoires sont tenus de définir un plan d'action pour réduire leurs émissions de GES en ciblant plusieurs axes : déplacements professionnels, achats, matériel informatique, et sobriété énergétique. Les directions des laboratoires, en collaboration avec le coordinateur de la démarche, doivent engager une concertation avec l'ensemble des membres du laboratoire pour identifier et mettre en œuvre des actions concrètes visant à réduire leur impact carbone.



Poursuivre les actions en faveur de la sobriété et de la rénovation énergétique des bâtiments

En 2022, l'Université a adopté un plan de sobriété énergétique visant à réduire de 10% de ses consommations en 2024 par rapport à 2019, en menant des actions de sobriété et d'efficacité énergétique. En 2023, **l'énergie représentait 14% des émissions de GES de l'Université.** Depuis plusieurs années, des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés ou sont en cours de planification, accompagnés d'investissements pour l'installation de système d'énergies renouvelables en autoconsommation. Dans le cadre du Contrat d'Objectif, de Moyen et de Performance (COMP), L'Université a recruté un économiste de flux chargé d'assurer le suivi énergétique et de proposer des optimisations continues.

L'Université s'est également fixée des objectifs ambitieux : réduire de 12% ses consommations d'électricité et de gaz entre 2022 (10 373MWh) et 2025, ainsi que de baisser de 15% des émissions de GES liées à l'énergie (1 729 tCO₂e en 2022). En parallèle, le Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI), en cours de finalisation, oriente la politique de performance environnementale de l'Université pour répondre aux objectifs du décret tertiaire. Des financements dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) sont également prévus pour soutenir la rénovation progressive des bâtiments universitaires.

Pour répondre aux enjeux de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES, les actions en cours et planifiées s'articulent autour de trois axes principaux : sobriété énergétique, efficacité énergétique et utilisation d'énergie renouvelable.

2023

BILAN GES

La Rochelle Université

14 %


LES ACTIONS

Action 1 Définir des leviers d'action pour renforcer la sobriété énergétique

Action 2 Mettre en place des actions d'efficacité énergétique par l'optimisation des consommations et la rénovation des bâtiments


Action 3 Accroître la production d'énergie renouvelable de l'Université

Action 1 : Définir des leviers d'action pour renforcer la sobriété énergétique




BUDGET

Financement de l'Université




ÉCHÉANCE

Point d'étape annuel



PILOTAGE

Direction du Patrimoine et de la Logistique, Econome de flux



INDICATEURS

Consommation d'électricité et de gaz de l'Université

Le principal levier pour réduire la consommation énergétique de l'Université réside dans la mise en œuvre de mesures de sobriété. Plusieurs sont déjà en cours dans le cadre du plan de sobriété énergétique et du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COMP). L'une des mesures les plus efficaces est l'installation progressive de robinet thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs, permettant une réduction de 9% de la consommation de gaz.

Depuis 2022, la saison de chauffe a été restreinte à la période allant de novembre à fin mars, et en 2024, un système de blocage des réservations de salles en dehors des horaires d'ouverture a été mis en place. Par ailleurs, un projet est en cours pour synchroniser la gestion du chauffage des amphithéâtres avec les emplois du temps des étudiants afin d'optimiser la consommation.

Enfin, la sensibilisation des usagers reste un axe essentiel à renforcer. Un travail a récemment débuté pour recueillir leurs retours sur la gestion énergétique des bâtiments et affiner ainsi les actions à venir.



Action 2 : Mettre en place des actions d'efficacité énergétique par l'optimisation des consommations et la rénovation des bâtiments

Pour améliorer l'efficacité énergétique, plusieurs projets sont menés. Tout d'abord, un plan de comptage, est en cours de diagnostic, avec une finalisation des travaux prévue pour 2027. Il permettra de suivre les consommations énergétiques avec plus de précision et de mettre en place des actions ciblées pour optimiser les usages énergétiques de l'Université. En 2025, la rénovation du bâtiment Curie, le plus énergivore de l'Université, sera programmée, avec une fin des travaux prévue en 2028. Une étude sera également lancée pour initier la réhabilitation énergétique du bâtiment Orbigny.

Un projet de relamping est planifié, avec une première étape en 2025 pour une partie des bâtiments (site nord), suivie d'une recherche de financement pour d'étendre les travaux à l'ensemble de l'Université. La conversion d'une chaufferie vers une alimentation électrique a déjà été réalisée, et des études sont en cours pour identifier des sources de financement, notamment via les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), pour des projets comme l'équilibrage des réseaux de chauffage. Enfin, lors des rénovations de toitures prévues d'ici 2030, des améliorations en matière de performances énergétique seront intégrés.

Le plan d'action devra inclure un calendrier de rénovation progressif pour l'ensemble des bâtiments de l'Université, en priorisant les plus énergivores. Sa mise en œuvre dépendra toutefois de l'obtention de financements adéquats, qu'il sera nécessaire de solliciter activement (via des financements Etat, CPER, FEDER, etc.).



BUDGET

CPER / AAP
Résilience 2



ÉCHÉANCE

Point d'étape fin 2025



PILOTAGE

Direction du Patrimoine et de la Logistique, Economie de flux



INDICATEURS


Consommation d'électricité et de gaz de l'Université




Action 3 : Accroître la production d'énergie renouvelable de l'Université

L'Université a récemment installé des panneaux photovoltaïques sur deux de ses bâtiments (l'IUT et le PCMR) pour produire de l'électricité en autoconsommation collective. Pour continuer à développer ses sources d'énergie renouvelable, l'établissement devra adopter

une approche proactive. A titre d'exemple, une étude de faisabilité est en cours, en collaboration avec la Banque des territoires, portant sur les opportunités offertes par l'Intracting (démarche consistant à investir dans des actions de performance énergétique, puis à dédier les économies permises par ces travaux à de futurs investissements en performance énergétiques et environnementale). De plus, l'Université prévoit la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur au moins un de ses parkings avant 2028 conformément à la loi APER. Par ailleurs, l'Université a répondu favorablement à l'appel de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) pour devenir bénéficiaire du réseau de chaleur des Minimes. Elle représentera 46% de la consommation énergétique de ce futur réseau.



PILOTAGE
 Direction du Patrimoine et de la Logistique



INDICATEURS
 Nombre de projets d'installation d'énergie renouvelable, nombre de kWh produits



Etablir une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant

Les objectifs de décarbonation ne doivent pas occulter l'importance de la préservation de la biodiversité. L'Université entend ainsi développer des projets qui prennent en compte et soutiennent cette ambition. Depuis plusieurs années, des actions en faveur de la protection de la biodiversité ont été mises en œuvre telles que la généralisation du fauchage tardif, la taille raisonnée des végétaux, et l'absence de produits phytosanitaires dans le cahier des charges des prestations d'entretiens des espaces verts.

Par ailleurs, un inventaire avifaune réalisé en 2018 par la Ligue de Protection des Oiseaux, a conduit à l'installation de nichoirs pour oiseaux.

Grâce à l'engagement de membres du personnel et d'étudiants, divers projets de sensibilisation, de formation et d'actions concrètes ont été initiés. En 2020, un jardin en permaculture a été créé, permettant aux étudiants d'appliquer les connaissances acquises dans le cadre de leur formation.

Il convient également de souligner l'existence d'une association étudiante naturaliste, qui organise des projets de sensibilisation, des sorties sur le terrain et des aménagements favorables à la faune et la flore. Les actions énoncées dans ce cadre doivent conduire à une amplification de ces mesures, tout en fournissant les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux projets.

LES ACTIONS

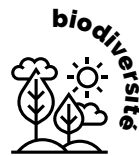
Action 1 Renforcer la sensibilisation et la formation de la communauté universitaire pour encourager les actions en faveur de la biodiversité

Action 2 Encourager le développement de projets en faveur de la biodiversité et intégrer sa préservation dans tous les nouveaux projets

Action 1 : Renforcer la sensibilisation et la formation de la communauté universitaire pour encourager les actions en faveur de la biodiversité

Pour soutenir les projets en faveur de la biodiversité, la première action consistera à sensibiliser et à former la communauté universitaire. Une formation de 30 heures sera proposée aux étudiantes et étudiants liée aux enseignements TEDS. Par ailleurs, des sorties sur le terrain et des ateliers de sensibilisation seront organisés à destination des étudiants et des membres du personnel.

Plusieurs initiatives seront mises en œuvre. L'Université participera aux ateliers de l'eau, installés sur un espace de l'Université et menés par l'association Bleu Versant, qui vise à sensibiliser et former le public à la désimperméabilisation et la renaturation des sols à travers un espace d'exposition, d'information et de formation. En 2025, une expérimentation sera lancée pour recruter des étudiants ambassadeurs DDRS, dont l'une des missions sera d'accompagner et de sensibiliser leurs camarades dans la mise en œuvre d'actions. De plus, une initiative sera également mise en place pour accorder aux membres du personnel un temps dédié à leur engagement dans des projets internes, notamment ceux liés à la biodiversité.



ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE

DDRS



INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation sur la biodiversité, nombres de personnes formées (étudiants, personnels)

Action 2 : Encourager le développement de projets en faveur de la biodiversité et intégrer sa préservation dans tous les nouveaux projets



ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE

DDRS

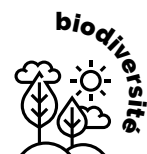


INDICATEURS

Projets en faveur de la biodiversité menés

Pour promouvoir des projets de protection de la biodiversité sur les sites universitaires, il est essentiel de procéder à un état des lieux. Un premier inventaire de la biodiversité a été réalisé par la LPO en 2018. Un travail collaboratif impliquant des étudiants et des enseignants dans le cadre de leur formation permettrait de mettre à jour cet inventaire et d'identifier des actions concrètes que l'Université pourrait mettre en œuvre. Afin de soutenir ces initiatives sur le terrain, un budget spécifique doit être alloué au budget DDRS de l'établissement.

De plus, l'Université doit veiller à intégrer la protection et le développement de la biodiversité dans les projets de réaménagement et de nouvelles constructions, notamment par la désimperméabilisations des parkings, et la renaturation des espaces.



TIMELINE

2025 2026 2027 2028 2029 2030 Après 2030

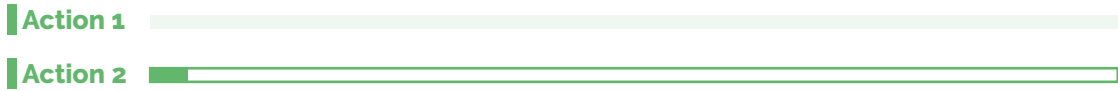
OBJECTIF 1



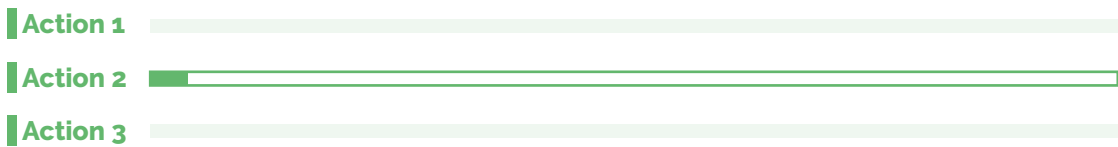
OBJECTIF 2



OBJECTIF 3



OBJECTIF 4



OBJECTIF 5





Axe 5

POLITIQUE SOCIALE

La stratégie de transition écologique ne peut être dissociée d'une politique d'égalité, d'inclusion et de solidarité. A La Rochelle Université, cet engagement se décline en plusieurs volets. Tout d'abord, une politique active en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) et de la lutte contre toutes formes de discriminations est mise en place sur le campus. Ensuite, des actions sont développées pour améliorer la qualité de vie au travail, garantissant un environnement professionnel sain et équitable pour l'ensemble des personnels.

En outre, l'Université veillera à accompagner ses agents dans la gestion et l'évolution de leur carrière, de façon à proposer une politique RH cohérente avec sa trajectoire et anticiper les nouveaux besoins en compétences.

L'accompagnement des étudiantes et étudiants dans leur réussite académique et leur insertion professionnelle futures sont également une priorité, tout comme l'amélioration de leur qualité de vie étudiante quotidienne. Ces sujets sont notamment traités dans le schéma directeur de la vie étudiante, conçu pour répondre aux besoins de la communauté étudiante de manière holistique.

Promouvoir une politique d'égalité et de qualité de vie au travail (QVCT) au sein de l'Université

La Loi Relative aux libertés et Responsabilités des Universités (LRU) de 2007, ainsi que les réformes successives, ont profondément transformé l'organisation et les responsabilités des universités. Face à ces changements, La Rochelle Université a adopté une démarche Qualité de Vie et Conditions de travail (QVCT) et la politique d'égalité.

Cette démarche se traduit par la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'égalité et l'amélioration de la QVCT. En outre, l'établissement s'engage à promouvoir l'inclusion des personnels en situation de handicap, dans le cadre de son schéma directeur, pour garantir un environnement de travail et d'apprentissage inclusif et équitable.

LES ACTIONS

Action 1 Poursuivre le déploiement et assurer le suivi du plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2027

Action 2 Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi de la démarche Qualité de Vie et Condition de Travail pour les membres du personnel

Action 3 Poursuivre l'accompagnement des personnels en situation de handicap

Action 1 : Poursuivre le déploiement et assurer le suivi du plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2027

Le plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2027 s'inscrit dans la continuité du plan 2021-2024, avec pour objectif non seulement de proposer de nouvelles mesures, mais aussi de consolider et pérenniser les actions déjà initiées. Parmi celles-ci figurent la sensibilisation et la prévention, l'implication de toute la communauté universitaire, et le développement de la politique égalitaire avec l'aide d'acteurs du territoire rochelais. Ce nouveau plan d'actions vise à renforcer des dispositifs phares tels que le réseau territorial EgaliTerR et les journées « Égalité sur le campus » dont trois éditions ont déjà eu lieu, accompagnées d'un concours pour la communauté étudiante. Le plan 2024-2027 met un accent particulier sur l'accélération de la prise en charge des situations de VSS, discrimination et harcèlement, et ambitionne de promouvoir davantage l'égalité femmes-hommes dans la recherche universitaire. Il inclut aussi la cartographie des dispositifs d'aide disponibles pour traiter ces situations, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des interventions via une convention partenariale avec les acteurs locaux (Parquet, Police, Gendarmerie, Préfecture...). L'objectif est d'établir une réponse plus rapide et coordonnée, tout en continuant à encourager l'égalité pour tous et toutes dans la communauté universitaire.



ÉCHÉANCE

2027



PILOTAGE

Direction des relations et des ressources humaines

Action 2 : Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi de la démarche Qualité de Vie et Condition de Travail pour les membres du personnel



ÉCHÉANCE

2025



PILOTAGE

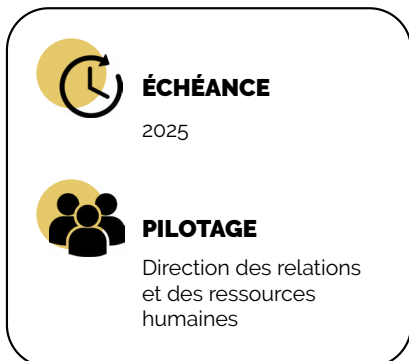
Direction des relations et des ressources humaines

La démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT), composée de six éléments principaux interconnectés (management participatif, santé au travail, relations au travail, contenus du travail, égalité professionnelle, compétences et parcours professionnels) s'inscrit pleinement dans l'axe de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) de La Rochelle Université. Lancée en 2022, cette initiative a débuté par une présentation de la notion de QVCT à l'ensemble des personnels, suivie d'une large consultation visant à recueillir leurs attentes. A partir de ces retours, trois axes prioritaires

ont été définis : améliorer l'environnement et les conditions de travail, accompagner les personnels et renforcer le travail collectif. Pour concrétiser ces objectifs, chaque composante, service et unité de recherche a été invité à proposer des actions concrètes autour de ces axes, en utilisant une fiche-action simplifiée. L'objectif était d'améliorer les conditions de travail, les relations interpersonnelles et la qualité de vie au sein des services, tout en favorisant le dialogue interservices.

L'Université prévoit de reconduire cet appel à actions chaque année, afin d'élargir progressivement l'adoption de la démarche QVCT à un nombre croissant de services et composantes souhaitant s'approprier et intégrer cette dynamique positive. L'accompagnement continu de l'université pour la mise en œuvre garantit la pérennité et l'expansion de cette démarche collaborative.

Action 3 : Poursuivre l'accompagnement des personnels en situation de handicap



Pour coordonner la politique en faveur des personnels en situation de handicap et déployer les actions prévues dans le schéma directeur du handicap, une référente dédiée est intégrée au sein de la direction des relations et des ressources humaines de La Rochelle Université. Elle permet aux personnels concernés de bénéficier d'un suivi individualisé et d'un accompagnement pour l'aménagement de leur poste de travail. En complément, une formation spécifique est proposée aux managers afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques managériales liées à l'accompagnement de collaborateurs en situation

de handicap. Des fiches pratiques sont également mises à leur disposition pour les aider à mieux comprendre les différentes formes de handicap et les défis qui y sont associés. Parallèlement, une politique de prévention est en cours de développement pour répondre aux besoins des personnels confrontés à des problèmes de santé. L'objectif est de proposer un cadre de travail adapté et de prévenir l'apparition de nouvelles difficultés.

D'ici 2025 l'université ambitionne de poursuivre le déploiement de ces formations auprès des managers et de diffuser largement les fiches pratiques, afin d'offrir des clés de compréhension sur les formes de handicap et de proposer des solutions adaptées aux besoins individuels. Enfin, pour atteindre l'objectif national d'intégration de 6% de personnels en situation de handicap (l'Université atteignait 4,77 % en 2023), l'établissement intensifie ses efforts en relayant activement les offres d'emploi à destination des points relais d'emploi du territoire. Cette démarche vise à accroître la diversité et l'inclusion au sein de la communauté universitaire.

Déployer une démarche GPEEC pour le développement des compétences des agents de l'Université et pour accompagner l'Université dans sa spécialisation scientifique autour des enjeux de développement durable

Pour aligner l'évolution des emplois, des effectifs et des compétences avec la stratégie RH de l'établissement, La Rochelle Université a initié en 2024 une démarche de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC). Cette initiative répond à plusieurs enjeux, notamment celui d'anticiper l'évolution de sa pyramide des âges marquée par le départ d'un tiers du personnel dans les 10 prochaines années. D'autres mutations seront aussi à prendre en compte : l'impact croissant de l'intelligence artificielle sur les métiers, la transition écologique, l'évolution des rapports au travail et la raréfaction des viviers de recrutement. Accompagnée par un cabinet d'expertise en l'Université ambitionne de se doter d'outils pratiques et évolutifs pour anticiper ses besoins futurs en ressources humaines.

Cette démarche permet d'identifier les écarts entre les compétences actuelles et les besoins à venir, et de définir un plan d'action pour y répondre, qu'il s'agisse de recrutements, de formations, ou encore de gestion de carrière.

L'un des objectifs clés de la GPEEC est d'accompagner la stratégie scientifique de l'Université, notamment autour de sa spécialisation LUDI. La GPEEC représente ainsi un levier important d'aide à la décision pour définir de façon adaptée les ressources humaines et financières. En favorisant le développement des compétences, cette approche vise à anticiper les besoins en recrutement tout en soutenant l'évolution des carrières des personnels, en renforçant leurs savoirs et savoir-faire pour s'adapter aux défis de demain.

LES ACTIONS

Action 1 Adapter la politique RH aux besoins stratégiques de spécialisation scientifique de l'établissement

Action 2 Recruter des talents

Action 3 Accompagner le parcours professionnel des agents par le développement de leurs compétences au sein de l'Université

Action 1 : Adapter la politique RH aux besoins stratégiques de spécialisation scientifique de l'établissement

La GPEEC sera un levier clé pour soutenir La Rochelle Université dans sa spécialisation autour de la thématique du LUDI. Elle débute par une cartographie exhaustive des métiers et des compétences suivies d'une vision prospective à 5 ans, permettant d'identifier les écarts entre les ressources actuelles et les besoins futurs. Cette analyse permettra de définir et de mettre en œuvre un plan d'action ciblé. Pour répondre aux défis stratégiques de l'Université, il conviendra d'anticiper les départs à la retraite, de repérer l'émergence de nouveaux métiers et de renforcer les capacités des personnels. Un effort soutenu dans le recrutement, la formation continue et l'accompagnement personnalisé des parcours professionnels devra être mis en œuvre. Cette approche GPEEC s'appliquera à l'ensemble des personnels de l'Université, qu'ils soient BIATSS (personnels administratifs et techniques), enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs, afin de garantir une cohérence et une efficacité maximale dans l'adaptation des compétences aux enjeux futurs. Les besoins stratégiques en matière de compétences en recherche ont été mis en évidence grâce à une étude menée par l'Alliance AllEnvi (Alliance nationale de recherche pour l'environnement), qui a permis d'identifier les axes de recherche absents dans le projet LUDI de l'établissement.



BUDGET

COMP



ÉCHÉANCE

2025



PILOTAGE

Direction générale des services /
Direction des relations et des ressources humaines

Action 2 : Recruter des talents

La politique de recrutement de La Rochelle Université vise à attirer et fidéliser les talents tout en diversifiant les profils de ses agents. Cette stratégie met l'accent sur l'équilibre femmes-hommes, l'intégration de personnels en situation de handicap, et la promotion du rôle de l'Université en tant qu'organisme apprenant. Grâce à sa récente labellisation HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers), l'Université renforce son engagement à recruter des talents dans les domaines de recherche stratégique liés au LUDI, en garantissant diversité, inclusion et excellence scientifique. Cet engagement repose sur la création d'une cellule dédiée aux talents et compétences en recherche, dont l'objectif est de fournir une offre de service aux chercheurs. L'objectif est de créer un environnement de travail inclusif, enrichi par la pluralité des parcours et expertises, tout en assurant le développement continu des savoir-faire et des compétences au service des enjeux sociétaux et environnementaux.



BUDGET

COMP



PILOTAGE

Direction générale des services /
Direction des relations et des ressources humaines

Action 3 : Accompagner le parcours professionnel des agents par le développement de leurs compétences au sein de l'Université

**BUDGET**

COMP

**ÉCHÉANCE**

Mi 2025

**PILOTAGE**

Direction générale
des services /
Direction des
relations et
des ressources
humaines

Le recrutement, la formation et la gestion des carrières constituent des leviers essentiels pour répondre aux besoins présents et futurs de l'Université, tout en alignant, autant que possible, ces besoins avec les aspirations professionnelles des personnels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs. Ces actions visent à favoriser l'évolution des carrières, à soutenir le développement des compétences, et à offrir des opportunités de progression en adéquation avec les attentes et les ambitions individuelles.

Favoriser la réussite de toutes les étudiantes et tous les étudiants

Depuis plusieurs années, l'Université déploie une politique ambitieuse de qualité de vie et de réussite pour ses étudiants. Cette dynamique s'incarne dans son schéma directeur de la vie étudiante, qui valorise l'ensemble des différents services dédiés à la vie étudiante ainsi que les dispositifs d'accompagnements tout au long du parcours universitaire. Cela comprend des initiatives dans les domaines de la santé, du logement, de la culture, et des activités sportives. Sur le plan académique, les étudiants ont la possibilité de personnaliser leur parcours de formation grâce aux dispositifs majeure/mineure. Ils bénéficient également d'entretiens individuels pour confirmer leur choix ou envisager une réorientation vers un parcours plus adapté. La réussite étudiante repose également sur un soutien particulier aux publics spécifiques, notamment les étudiants en situation de handicap.

Assurer une égalité des chances entre tous les étudiants est une priorité inscrite dans deux schémas directeur transversaux appliqués à toutes les activités de l'Université depuis 2017, et mis en œuvre par le relais handicap étudiant.

De plus, l'accompagnement tout au long du parcours académique, ainsi que dans la préparation à l'insertion professionnelle, est crucial pour la réussite des étudiants. L'Université s'engage également dans des actions de solidarité en matière de logement, d'alimentation et d'équipement en partenariat avec sa Fondation, ce qui constitue un pilier essentiel pour améliorer les conditions de vie des étudiants et favoriser leur réussite.

LES ACTIONS

Action 1 Poursuivre les actions dédiées à l'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap ou à profil spécifiques et assurer leur transversalité dans les activités de l'Université

Action 2 Favoriser la réussite étudiante par l'élaboration d'un schéma directeur de la réussite étudiante

Action 3 Développer la qualité de la vie étudiante en favorisant un accès qualitatif au logement, à la restauration et à la mobilité et maintenir les dispositifs de solidarité existants

Action 1 : Poursuivre les actions dédiées à l'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap ou à profil spécifiques et assurer leur transversalité dans les activités de l'Université

Depuis 2017, l'Université a pris en charge la question du handicap sous toutes ses formes à travers l'élaboration de deux schémas directeurs « Tous concernés » et « Différent comme tout le monde ». Ces initiatives visent à sensibiliser, informer et communiquer sur le handicap dans une approche inclusive et transversale. Chacun des schémas couvre plusieurs axes : l'accompagnement des étudiants, le soutien aux personnels, l'accessibilité numérique et des bâtiments, ainsi que la formation et la recherche. Les actions s'appuient sur des ressources humaines dédiées, avec 1,5 ETP au relais handicap pour les étudiants et d'un 0,2 ETP pour l'accompagnement des personnels. Un vice-président est également chargé de coordonner la politique handicap depuis 2016. Ces moyens permettent d'assurer une gestion continue et ciblée des enjeux liés au handicap.

L'année 2026 marquera l'adoption d'un troisième Schéma Directeur Handicap. Sur la base du bilan de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée), ce nouveau schéma mettra un accent particulier sur l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et sur la promotion de la mobilité douce pour les étudiants et personnels en situation de handicap (PMR : personne à mobilité réduite). Par ailleurs, une démarche complémentaire est menée pour les personnes à profils spécifiques (sportifs et artistes de haut niveau, étudiants salariés plus de 10h/semaine, etc.) et un aménagement de leurs études leur est proposé en fonction de leur situation.

Les enjeux de l'inclusion seront alignés avec ceux du schéma directeur développement durable et responsabilité sociale et environnemental (SD DDRSE) dans le but commun de créer un environnement solidaire, respectueux et inclusif.



ÉCHÉANCE

2026



PILOTAGE

VP en charge du Handicap, Relais Handicap et DRRH



INDICATEURS

Réalisation d'un nouveau schéma directeur handicap

Action 2 : Favoriser la réussite étudiante par l'élaboration d'un schéma directeur de la réussite étudiante

En complément du schéma directeur de la vie étudiante, un schéma directeur de la réussite étudiante a été élaboré, sous la direction de l'orientation et de l'insertion, pour soutenir la réussite des étudiants à chaque étape de leur parcours, du secondaire au supérieur. Ce plan s'inscrit en synergie avec le Schéma Directeur DDRSE et met en avant plusieurs objectifs stratégiques.

Le premier objectif porte sur la santé mentale des étudiantes et des étudiants, considérée comme un facteur clé de réussite académique. Pour cela des formations destinées au personnel seront mises en place, accompagnées d'un baromètre du bien-être étudiant et d'un dispositif d'accompagnement personnalisé.

Le second objectif vise à faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur. Des ateliers de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et sociale seront proposés aux lycéens, en mettant en avant les recherches menées à l'Université.

Enfin, le troisième objectif se concentre sur le développement des compétences transversales, en particulier celles liées à la transition écologique, afin de mieux préparer les étudiants aux défis du monde professionnel et ainsi favoriser leur insertion sur le marché du travail.



BUDGET

NCU, Smart Code, EU-CONEXUS



ÉCHÉANCE

2024-2028



PILOTAGE

Direction de l'orientation et de l'insertion

Action 3 : Développer la qualité de la vie étudiante en favorisant un accès qualitatif au logement, à la restauration et à la mobilité et maintenir les dispositifs de solidarité existants

Plusieurs actions prévues dans le schéma directeur de la vie étudiante visent à garantir un accès de qualité au logement, à la restauration et à la mobilité, et ces initiatives sont appelés à se poursuivre. En matière de logement, l'Université a des partenariats solides avec les bailleurs publics et privés afin d'assurer que chaque étudiant dispose d'une

solution de logement adaptée. Dès septembre 2025, une simplification des démarches administratives pour l'accès aux aides au logement sera mise en œuvre, facilitant ainsi les procédures pour les étudiants.

Par ailleurs, des actions de lutte contre la précarité alimentaire sont organisées tout au long de l'année, sous la coordination de l'Université, avec des distributions régulières de produits alimentaires et d'hygiène. En collaboration avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, l'Université s'engage également à promouvoir des solutions de mobilité durable attractives pour faciliter les déplacements des étudiants. Enfin, des initiatives de solidarité, notamment pour l'accès à des équipements informatiques sont menées en partenariat avec la Fondation La Rochelle Université, afin de garantir que tous les étudiants puissent bénéficier des outils nécessaires à leur réussite académique.



BUDGET

DEVU / CVEC /
 Fondation La Rochelle
 Université / CD17 /
 droits différenciés



ÉCHÉANCE

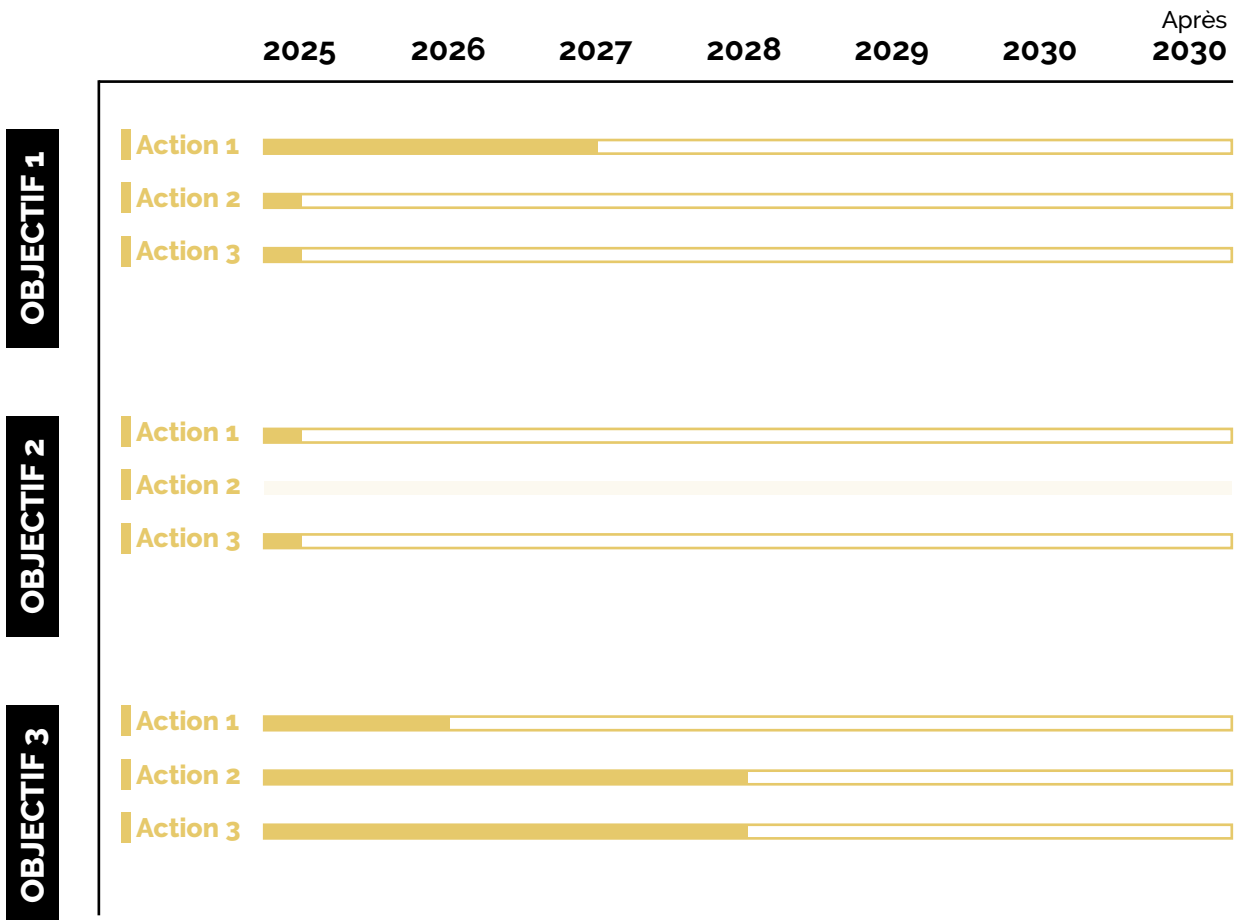
2025-2028



PILOTAGE

Direction des
 études et de la
 vie universitaire et
 service de santé
 universitaire

TIMELINE





La Rochelle
Université

La Rochelle Université

Développement durable et responsabilité sociétale

ddrs@univ-lr.fr



univ-larochelle.fr

